



UNIVERSITE ABDERRAHMAN MIRA BEJAIA

FACULTE DE LETTRES ET DES LANGUES

Département de langue et culture Amazighes

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langue et culture Amazighes

Option : anthropologie du monde Amazigh

Thème

La domination masculine dans la société kabyle contemporaine, cas du village de TAKERBOUST (BOUIRA)

Présenté par :

Mlle ADALOU Souad.

Sous la direction de :

Mr. ALLAM Essaid.

Les jury

OULD FELLA Abdenour : president

ASSIAKH Farid :examineur

Année universitaire 2016-2017

*Dans nos mœurs, le monde des hommes
et celui des femmes, sont comme le soleil
et la lune, ils se voient peut-être tout les jours
mais ils ne se rencontrent jamais.*

M. MAMMERI

La colline oublié p 204.

Remerciements

Je dois reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de mon travail.

D'abord à mon Directeur de mémoire, Monsieur ALLAM Essaid à qui je tiens à exprimer mes vives gratitude en dépit de ses multiples charges, il a bien accepté de guider mes pas jusqu'à l'achèvement de cette étude.

Mes gratitude vont également à l'endroit de tous ceux qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre dans mes recherches, plus précisément :

Au personnel des enseignants du Département du langue et culture Amazigh que je remercie énormément pour leurs soutiens et aides.

A Monsieur OULEBSIR Karim, monsieur ASSIAKH Farid et monsieur BELLACHE Takfarinas, sans oublier ADJAOUUD Rachid qui m'ont donné pas mal de conseils.

A tous mes informateurs et informatrices du village de Takerboust (Bouira).

Dédicaces

Je dédie ce travail d'abord à mes très chères parents qui m'ont toujours conseillés et encouragés.

A mes chères frères dada (Amiroche), Mokrane que je remercie infiniment pour leurs soutien et aide, sans oublier Noureddine et Gaya.

A mes très chère sœurs Linda, Fatiha et Naima, sans oublier leurs belles familles.

A mes neveux et nièces : Koussaila, Liza, Mazigh ,Ahcen, Lydia, Moussa, Aksil, Malika, Ghilas et Yanni.

A ma belle sœur Carole Raets Adalou que je remercie pour son soutien, son aide et ses conseils.

À toutes mes amies avec qui j'ai passé des moments inoubliables, qui de près ou de loin ont partagées les déceptions et célébré les réussites : Karima, Souhila, Soraya, Dehia, Katia, Lila, Wassila, Nadia et Rosa.

Sans oublier mes amis Noureddine, Salah, Tarik, Wahib et Makhlouf .

Souad

SOMMAIRE

Sommaire

Introduction générale	11
Chapitre I : le cadre méthodologique	
Introduction	16
1. Problématique.....	16
2. Hypothèses du travail.....	18
3. Présentation du thème.....	18
4. Les motifs du choix du thème.....	19
4.1. Les raisons subjectives	19
4.2. Les raisons objectives.....	19
5. choix du terrain d'enquête.....	20
5.1 Présentation du terrain d'étude.....	20
5.2 Caractéristiques démographique et géographiques.....	20
5.3 Habitation.....	21
5.4 Relief et climat.....	21
5.5 La socialisation.....	21
5.6 Industrie et urbanisme.....	22
5.7. Secteur de santé	22
6. Le choix des enquêtés(e)	22
7. Définition des concepts clés.....	23
7.1 Domination.....	23
7.2 La domination symbolique.....	23
7.3 La violence symbolique.....	23
7.4 Dominant.....	23

7.5 Dominé.....	23
7.6 L'honneur.....	23
7.7 Nnif.....	24
7.8 Lhurma.....	24
7.9 La division du travail.....	24
7.10 Valeur.....	24
8. Le dispositif d'enquête	24
8.1 La pré-enquête.....	24
8.2 L'observation directe auprès de nos enquêtés (e).....	25
8.3 L'entretien semi-directif	25
8.4 La lecture des ouvrages.....	25
9. Compte rendu de l'enquête.....	26
10. Le déroulement des entretiens.....	26
10.1 La transcription des entretiens.....	26
11. Le matériel utilisé dans la collecte des données.....	27
12. Les difficultés rencontrés.....	27

Chapitre II : la société kabyle traditionnelle entre le maintien et le changement

Introduction.....	29
1. L'organisation sociale kabyle.....	29
1.1. La famille élargie.....	29
1.2. Lignage (Adrum, pl, iderma).....	30
1.3. Le village (taddart, pl, tuddar).....	30
1.4. La tribu (learc, pl, laeruc).....	30

1.5. La confédération (taqbilt, pl, tiqbilin).....	30
2. Le fonctionnement de la société kabyle.....	31
3. La division du travail et de l'espace entre homme et femme.....	32
3. 1 La division du travail.....	32
3. 2 La division de l'espace.....	35
3. 3 l'espace privé.....	35
3. 4 l'espace public.....	36
4. Le système de valeur kabyle.....	37
4.1 L'honneur masculin.....	37
4.2 L'honneur féminin.....	37
5. Les mutation cas connue la société kabyle contemporaine.....	38
5.1 L'émergence de la femme dans l'espace masculin.....	38
Conclusion.....	40

Chapitre III. Travail salarial féminin et rapport entre les sexes.

Introduction.....	42
1. Le statut moderne de la femme kabyle (la femme salariée)	42
2. Situation de la femmes dans la société kabyle contemporaine.....	44
2.1 Femmes instruites salariées.....	44
2.2 Femmes non instruites salariées.....	45
2.3 Femmes non instruites et non salariées.....	46
3. Le travail salarial de la femme	47
3.1 L'intérêts du travail professionnel de la femme.....	48
3.2 L'impact du travail professionnel sur la femme.....	50
4. L'évolution de la condition féminine dans la société actuelle	50
5. Les conséquences du travail féminin rémunéré sur la logique des rapports hommes et femmes.....	52

Conclusion.....	54
-----------------	----

Chapitre IV : La domination masculine vue par les dominants et les dominés.

Introduction.....	56
-------------------	----

1. Les rapports entre hommes et femmes dans la société contemporaine.....	56
---	----

2. Les formes de la domination masculine.....	57
---	----

2.1. La domination symbolique.....	57
------------------------------------	----

2.2. La domination/ violence physique.....	59
--	----

3. Les types de la domination.....	60
------------------------------------	----

3.1. Rapport de domination entre hommes et femmes	60
---	----

3.2. Rapport de domination entre homme et homme	61
---	----

3.3. Rapport de domination entre femme et femme.....	61
--	----

3.4. La domination de l'homme par la femme.....	62
---	----

4. Les formes du pouvoir au sein du couple.....	62
---	----

4.1 concernant le sexe masculin.....	63
--------------------------------------	----

4.2 concernant le sexe féminin.....	64
-------------------------------------	----

5. Inégalité entre hommes et femmes dans la société actuelle.....	66
---	----

6. La domination entre la permanence et le changement	67
---	----

Conclusion.....	67
-----------------	----

Conclusion générale.....	69
--------------------------	----

Résumé.....	73
-------------	----

Bibliographie.....	75
Annexes	78
Annexe 1 : Tableau des informateurs.....	78
Annexe 2 : Guides d'entretiens.....	80
Annexe 3 : La liste des tableaux.....	82
Annexe 4 : Présentation de l'entretien mené auprès de notre informatrice...	83
Annexe 5 : Présentation de l'entretien mené auprès de notre informateur...	88

Introduction

Introduction générale

Aujourd'hui de nombreux anthropologues se penchent sur la question des rapports entre homme et femme. Au sein des sociétés humaines, dans une époque où dans un temps donnée. Parmi ces anthropologues on peut citer Pierre BOURDIEU qui s'est intéressé à l'analyse des rapports entre les sexes, et plus particulièrement en Kabylie.

Partant des observations faites dans la société kabyle Pierre BOURDIEU tente de comprendre la façon dont l'homme à travers l'histoire a légitimé sa supériorité (qu'elle soit symbolique, sociale, ou dans les rapports amicaux, de travail, amoureux...) sur la femme.

Ces recherches ont permis à BOURDIEU d'énoncé l'hypothèse suivante sur la domination masculine : La domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous ne l'apercevons plus, tellement accordée à nos attentes que nous avons du mal à la remettre en question¹. Il ajoute que les genres masculin et féminin sont des constructions sociales qui diffèrent selon les époques et la culture mais qui aboutissent souvent à la domination masculine.

Cette domination s'exerce de façon inconsciente, car ni les femmes qui la subissent, ni les hommes qui l'exercent ne sont conscients. Pour cela, il est difficile de s'en sortir de ses schèmes préétablis par la société patriarcale dominée, bien sûre par les hommes et dans laquelle les femmes doivent restées cantonnées aux rôles qu'on leur a attribué, c'est-à-dire en tant que ménagères, cuisinières, objets symboliques ou comme procréatrices afin de perpétuer la lignée filiale.

Du fait de la division de l'espace qu'il y'a entre les deux sexes dans la société kabyle, les femmes retrouvaient exclues de tous les lieux publics, assemblée, marché... inversement à l'homme qui cumule une liberté de déplacement dans l'espace public, puisqu'il est le domaine des hommes.

Or les rapports entre les hommes et les femmes, ont changé notamment depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et surtout vers les années 1970, avec l'essor des mouvements féministes et l'accès au travail salarial. De ce fait, les femmes ont défendu

¹ BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, édition du seuil, 1992

leurs droits et rejeté la supériorité des hommes sur elles, mais malgré ces changements les rapports entre les sexes sont loin d'être remis en cause.

Le statut de la femme dans la société n'a jamais posé plus de questions à l'échelle mondiale qu'il n'en pose aujourd'hui. De nombreuses études ont déjà mis en relief divers aspects de l'évolution du statut de la femme : Le travail salarié, la participation à la vie politique, le rôle social et familial. Si le changement du statut de la femme est l'une des pièces principales de la transformation des structures sociales et de la société en générale, donc, on peut dire que la femme d'auparavant est devenue maintenant un élément essentiel dans la transformation de la société. Mais, malgré les changements profonds, certaines traditions demeurent fortes.

Aujourd'hui, la femme dans la société kabyle a accès à la scolarisation et au travail professionnel, ce qui lui a donné la possibilité de prétendre à l'égalité de droits dans la famille comme dans tous les domaines de la vie, et non plus l'égalité de statut parce qu'on est dans une société patriarcale où l'homme est favorisé.

La naissance d'une nouvelle image de la femme dans la société implique à la fois une modification des rapports entre les sexes, et une transformation de l'ensemble des structures sociales.

La distinction entre les sexes est imposée par la société, notamment via la famille, par : l'éducation des enfants, les expressions courantes, et dans tous les actes symboliques de la vie. De ce fait, on finit par accepter cette construction comme naturelle, de sorte que, « tout se passe dans les esprits des uns et des autres, comme si le rôle de l'homme, et la place de la femme était une situation allant de soi, une situation normale »².

² OUMERZOUK Sabrina, *Essais d'une étude de la condition des rapports homme-femme en Algérie à travers une approche socio-historique*, 1997-1998, sous la direction de : M. Claude BONTEMS.

Partant du principe que la société kabyle est régit par un ensemble de règles et de lois tels que : le système de valeur, l'organisation sociale et la division de l'espace et du travail, ces derniers sont issus et maintenus la structure traditionnelle. Ce qui fait que, la pensée traditionnelle nous entraîne encore aujourd'hui dans les actes de tous les individus, ce qui nous empêche de penser autrement à la question des sexes. De ce fait, la domination masculine continue encore à s'exercer.

L'anthropologie en tant que science qui étudie l'homme dans sa dimension globale, nous permet par son caractère interdisciplinaire et par ses méthodes qualitative d'approcher empiriquement les groupes et les phénomènes sociaux. Cette discipline nécessite une enquête de terrain pour recueillir un nombre d'information, d'après les entretiens faits avec les différentes catégories d'individus, de statut, d'âge et de niveau intellectuel.

C'est la raison pour laquelle, cette présente recherche se veut une approche sur la domination masculine dans la société kabyle d'aujourd'hui. C'est pourquoi, on se mit à parler des rapports entre le masculin et le féminin ; de la différence des sexes, et ce, afin de comprendre comment et dans quel contexte la dominance de l'homme s'exerce.

Nous allons voir quelles sont les raisons qui justifient le choix de ce thème de la domination masculine, ensuite, comment sur la base de cette première question nous allons répondre à toutes nos interrogations sur l'analyse des rapports entre les sexes. Plus précisément, pourquoi cette logique de rapport entre les sexes détermine l'ensemble de la nature des rapports dans l'organisation sociale, qui constitue un élément fondamental dans la socialisation de l'individu. Comme, nous essayerons de monter quel statut assigne le patriarcat pour la femme.

On interrogeant la réalité sociale kabyle, nous essayerons d'analyser les différentes situations où s'exerce le pouvoir de l'homme, pour savoir à quel point ces rapports sont maintenus jusqu'à présent dans une société en mutation.

A travers cette étude, nous allons découvrir sous l'ongle anthropologique, les conséquences et l'influence de ce phénomène de domination dans la vie quotidienne et sociale de nos enquêtés hommes et femmes.

Pour faire le tour de notre sujet de recherche, nous avons subdivisé notre mémoire en quatre chapitres :

Dans le premier chapitre : nous avons présenté la démarche méthodologique de notre travail, plus précisément les étapes sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour mener à terme notre recherche.

Dans le deuxième chapitre : nous avons essayé d'aborder le fonctionnement de la société kabyle traditionnelle, ainsi le rôle et la place tenue par chacun des deux sexes (hommes et femmes).

Dans le troisième chapitre : nous avons essayé de montrer le statut et la situation de la femme dans la société contemporaine, comme nous avons présenté les facteurs affectant sa condition à savoir la scolarisation et le travail salarié.

Le dernier chapitre : porte sur la domination masculine, et comporte l'analyse de nos entretiens et les résultats, où nous essayerons de montrer les formes et les types de la domination de l'homme sur la femme.

Chapitre I

Cadre méthodologique

Introduction

Dans ce chapitre nous allons présenter la démarche méthodologique de notre travail, c'est-à-dire, il sera question plus précisément de présenter les étapes sur lesquelles nous nous sommes appuyé pour mené à terme notre recherche.

Pour cela, nous présenterons en premier lieu notre problématique de recherche, les hypothèses de travail, ainsi que les techniques utilisées pour la collecte des donnés.

Pour terminer, nous exposerons les obstacles rencontrés au cours d'élaboration de ce travail.

1. La problématique

Dans les sociétés patriarcales les rapports entre les sexes sont de nature inégalitaire qui se caractérise par la suprématie du sexe masculin par rapport au féminin. Autrement dit, la culture dominante est celle des hommes.

La société kabyle est une société patriarcale, dont le pouvoir se transmet du père au fils, on observe que cette domination accepté par les deux sexes comme acte naturel. Les hommes profitant généralement d'une valorisation symboliques, alors que les femmes même dans la position de dominées ne remettent pas en cause ce phénomène puisqu'il est encre dans leurs mentalités, et ce par le biais de l'éducation que reçoit les deux sexes dès leurs jeune âge, ainsi que l'environnement et le lieu de vie la famille (restreinte / élargie).

Il est à noter, que la nature des relations de la femme en tant que sœur, épouse, mère, veuve, etc... avec les hommes de la famille restent des relation limité puisqu'il y'a pas de communication entre les deux sexes, puisque généralement se sont des familles élargies, où les seuls qui détiennent le pouvoir au sein de la famille sont les hommes.

Un autre appui sur ce thème de suprématie de l'homme sur la femme qui se centre sur le critère de la religion. Avec une analyse de la société sur la base de la religion de l'Islam, la manipulation et le contrôle ce fait par la position que détient l'homme comme l'unique et le seul chef dirigeant de la famille, et ci on se réfère au

texte religieux qui annonce dans un verset de la deuxième sourate « *El Nissae* » du coran : الرجال قوامون على النساء بما فضل الله بعضهم على بعض¹.

Ce passage montre que les hommes sont des garants sur les femmes. Il est à signalé que la religion joue un rôle très important dans la vie des individus dans la société, pour cela, l'ensemble de la société est convaincu par l'idée que l'homme doit être supérieure à la femme.

La vie sociale des kabyles est basée sur un système de valeurs, qui guide les rapports sociaux. L'honneur est un élément de ce système qui est composé par deux catégories : une est féminine et l'autre est masculine. Ces catégories sont : *lherma* qui caractérise l'honneur féminin, et *nnif* ou le point d'honneur qui caractérise l'honneur masculin. Et ces deux catégories sont à l'origine des actions où des conduites de tous ceux et celles qui se soucient de leurs image ou d'une certaine définition de soi (individuelle ou collective) face au regard, à l'opinion des autres.

Ces deux catégories de l'honneur sont aussi à l'origine de la division d'espace et de la division du travail entre les sexes. En assignant pour chacun d'eux des fonctions et des rôles différents dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Cependant, on trouve des tâches spécifiquement féminines et d'autres masculines, qui sont valorisées plus que celles des femmes. Cette division a conduit à la hiérarchisation des rapports entre les sexes dans la société kabyle, ce qui permet donc, de légitimer la domination des hommes sur les femmes.

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux rapports sociaux qui contribuent à la production symbolique des liens hiérarchique entre les sexes, qui vise à justifier la distribution sexuée des places, des fonctions et des représentations inégalitaire entre les hommes et les femmes. Cette analyse consiste à répondre la question principale suivante : Comment se manifeste la domination masculine dans la société contemporaine ?

De cette question découlent les interrogations secondaires suivantes :

Est ce que l'instruction- scolarisation et l'accès des femmes au monde du travail salarié a contribué à la remise en cause de ce liens inégalitaire entre les sexes dans la société kabyle ?

Pourquoi la suprématie du sexe masculin est vue comme acte naturel ?

¹ Sourate du couran, El Nissae, verset N° 22, 23.

2. Les hypothèses

Ce travail de recherche vise à vérifier les hypothèses suivantes :

- L'accès à la scolarisation et au travail salarié apporte un changement dans la condition féminine et donc dans les rapports entre les sexes.
- Les multiples transformations qu'a connue la société kabyle ces dernières décennies (l'accès des femmes à l'instruction et au travail salarial) ont engendrées des modifications (réduction du pouvoir masculin) dans les rapports entre les sexes, sans pour autant remettre en cause la nature de ce phénomène.

3. Présentation du thème

Notre recherche vise à comprendre la nature des liens qui existent entre les hommes et les femmes en Kabylie, aussi bien dans la sphère publique ou privé. Il s'agira plus précisément de l'analyse de la domination masculine, c'est-à-dire, la domination des hommes sur les femmes dans la société contemporaine.

Nous avons choisis de nous intéresser à l'étude des rapports de domination entre les hommes et les femmes dans la société kabyle, car ces derniers constituent la base ou le noyau sur lequel repose toute communauté humaine.

En effet, l'observation quotidienne, et les recherches de Pierre BOURDIEU, attestent que ce lien dans la société kabyle est loin d'être égalitaire.

Cependant, l'attitude ou les rapports qu'entretiennent les hommes et les femmes dans la société dite traditionnelle (c'est-à-dire de la société d'il y'a quelques décennies de cela), ne sont pas les mêmes que ceux qu'entretien les deux sexes actuellement.

En effet, les transformations qu'a connues la société sur le plan économique et social, ont eu un impact sur les rapports entre les sexes, plus particulièrement sur le regard et l'attitude de la femme vis-à-vis de son statut et du rapport qu'elle devrait entretenir avec le sexe opposé.

En effet, la culture contemporaine (occidentale), l'accès à l'information, l'instruction et le travail salarié ont transformé le statut et la place qu'occupait la femme auparavant dans la société (femme au foyer).

4. Les motifs du choix du thème

Notre étude est motivé par deux types de raisons dont certaines sont objectives et d'autres subjectives :

4.1. Les raisons subjectives

- De mon appartenance à une société patriarcale d'une dominance masculine, m'a donné l'envie de chercher à comprendre la réalité de ce phénomène.
- Etant une femme kabyle qui fait partie de cette entité sociale et culturelle, et qui a eu la chance à l'instruction. Cela nous a poussés à nous interroger de plus près sur les liens existant entre hommes et femmes, et notamment dans un village encore conservateur de certaines normes et valeurs sociales, tenant compte des mutations qu'a connues la société kabyle.

4.2. Les raisons objectives

- Constamment, nous entendons que les hommes dominent les femmes, pour cela, nous visons à vérifier qu'en est-il réellement.
- Le nombre restreint des études et des travaux traitants ce thème dans notre terrain d'enquête.
- Il nous est apparu nécessaire d'orienter notre étude sur cette thématique pour mieux comprendre l'état actuelle de la société kabyle, mais aussi plus précisément de présenter la place qu'occupent les hommes et les femmes dans une communauté villageoise.
- La nécessité de donner des réponses et des justificatifs aux questions et aux problèmes soulevés dans notre société contemporaine, et aider les individus à comprendre les mécanismes de la domination masculine.

5. Choix du terrain d'enquête

Pour réaliser notre travail, nous avons fait le choix de prendre pour objet de travailler sur le village de TAKERBOUST, pour le critère de la proximité géographique et la concentration élevée de la population, avec un effectif de 9363 habitants, dont 4743 hommes et 4620 femmes².

5.1. Présentation du terrain d'étude

Le village de Takerboust³ est reconnu comme une zone semi-urbaine. Les revenus de cette population viennent essentiellement du travail salarial et de l'agriculture basée sur la production des figes sèches, d'huile d'olive et sur l'élevage. Car, en effet pour subvenir à leurs besoins, plusieurs familles de ce village tirent leurs ressources exclusivement de la l'agriculture.

5.2. Caractéristiques démographiques et géographiques

Le village de Takerboust est considéré comme l'un des plus grands villages de la Kabylie., il représente la moitié de la population des six villages qui forme la commune d'Aghbalou, situé dans la wilaya de Bouira. (*Takerboust*, chef-lieu représente 48.59% (9363 habitants), *Bahalil* 14.03% (2708 habitants), *Beni Hamdoune* 14.43% (2626 habitants), *Selloum* 13.48% (2262habitants), *Ighil Ouchekrid* 04.38% (1051 habitants), *Chakren* 05.09% (840 habitants).

Le village de *Takerboust* se situe à 70km à l'Est de la wilaya de *Bouira*. Il est entouré de la commune *Iferhounen* par le côté Nord (wilaya de Tizi Ouzou), la commune de *Tazmalt* et *Beni mlikeche* par le côté Est, la commune de *Chorfa* par le côté Sud, et la commune de Saharidj par le côté West.

² Les informations sont fournies par l'assemblée populaire communal (APC d' Aghbalou).

³ Le toponyme « Takerbust » dérivé du mot « Akerbuz » qui signifie le pommeau de selle « Akerbuz n Tbarda ». A l'origine de ce mot désigne une grande colline. (Sens commun).

Après l'indépendance, *Takerboust* a connu de nombreuses transformations, et ce suite aux découpages administratifs de 1984, détachée de la mairie de *Chorfa*. Pendant la période de 1957 à 1964, le village de *Takerboust* est considéré comme siège de l'APC d'Aghbalou. En 1964, ce siège a été transféré à *Chorfa* jusqu'à l'arrivée du nouveau découpage, et c'est ainsi que l'APC d'Aghbalou s'est détachée de la commune mère de *Chorfa*.

5.3. Habitation

Par rapport à sa structure, la disposition des habitations dans les quartiers où nous avons mené notre enquête est caractérisée par une occupation anarchique du terrain. On y trouve des maisons de type traditionnel et moderne, ce qui fait de ce village un milieu hétérogène. Le village de *Takerboust* continue de croître, mais les changements architecturaux sont relativement lents.

Sur le plan démographique, d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2008, ce village compte 9363 habitants, dont 4743 hommes et 4620 femmes. Nous pouvons recenser 2615 logements dont 1300 sont inhabités.

5.4. Relief et climat

Ce village se caractérise par de hautes collines atteignant les 1000 m d'altitude, qui domine la vallée de la Soummam. Notre terrain d'étude se distingue par un climat typiquement méditerranéen : il est froid et humide en hiver, et les étés sont chauds et secs.

5.5. La scolarisation

L'institution scolaire a nettement évolué par rapport aux années précédentes. En effet, la femme était autrefois destinée uniquement à la reproduction sociale et biologique. Tandis qu'actuellement la scolarisation des filles est encouragée et acceptée par l'ensemble de la société.

Concernant l'infrastructure scolaire, ce village contient trois écoles primaires⁴, avec un effectif de 681 élèves. En outre, on y trouve deux collèges d'enseignement

⁴ BESSAOUDI Arezki (15 classes et 187 élèves, ce qui correspond à 12,46%).

TERAD Hocine (16 classes et 341 élèves, ce qui correspond à 21,30%).

MLIKECHE Saïd (09 classes et 153 élèves, ce qui correspond à 17%).

moyen (C.E.M)⁵, avec un effectif de 622 élèves. Quant à l'enseignement secondaire le village compte un seul lycée⁶, avec un effectif de 526 élèves.

5.6. Industrie et urbanisme

Les activités économiques telles que l'industrie, l'agriculture, l'artisanat, témoignent d'une certaine vitalité économique de la Kabylie. Alors que le village de Takerboust n'est pas une région économique importante, puisqu'il ne bénéficie d'aucun projet industriel. Malgré cela, nous pouvons citer de différentes ateliers (couture, tôlerie, menuiseries,etc.), qui offrent une possibilité d'emplois, mais reste insuffisantes pour satisfaire les besoins de cette population.

5.7. Secteur de santé

En ce qui concerne ce secteur, le village de Takerboust possède une polyclinique, qui répond aux besoins des habitants, et cela leur permet de réduire les déplacements en dehors du village.

6. Le choix des enquêtés(e)

Définir le choix des informateurs est l'une des tâches les plus essentielles pour effectuer une recherche, il nous permet de ce fait de voir les choses plus clairement. A ce propos, nous avons privilégié des entretiens dont les critères répondent à l'objectif de notre recherche.

Pour cela, nous avons ciblé des personnes des deux sexes, de différentes tranches d'âge et de statuts différents. Nous signalons que nous pourrions pas étudier les différentes catégories d'hommes et de femmes salariée (e), et non salariée (e) du village de Takerboust, du fait de la densité du village, par conséquent nous avons choisis de limiter notre échantillons.

⁵ TAZARART Achour (24 classes et 622 élèves, ce qui correspond à 26%).

⁶ AMIRATE Slimane (20 classes et 526 élèves, ce qui correspond à 26%)..

L'échantillon des femmes se compose de 12 femmes, 4 d'entre elles sont analphabètes et inactives, les 8 autres ont poursuivies leurs études supérieures, et elles sont actives, dont l'âge se situe entre 25 ans et 84 ans.

Quant à l'échantillon des hommes, ce dernier se compose de 13 hommes de différents âge et professions. Sur ses 11 hommes, 3 d'entre eux n'ont aucune instruction, et seulement deux entre eux sont inactives.

7. Définition des concepts clés

Parmi les concepts, que nous tenterons d'éclaircir pour bien appréhender cette étude :

7.1. Domination : « la domination est une relation dissymétrique entre les agents sociaux dans laquelle l'un d'entre eux impose à l'autre ou à d'autres des comportements pratiques, vision du monde, etc. »⁷

7.2. La domination symbolique : « la domination symbolique est une domination « à distance », qui repose sur l'imposition par le dominant d'une vision du monde et de catégories de perception au(x) dominé(s). Elle passe notamment par l'usage du discours et non principalement par la contrainte physique »⁸.

7.3. La violence symbolique : « La violence symbolique est cette forme particulière de contrainte qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité active – ce qui ne veut pas dire consciente et volontaire de ceux qui la subissent et qui ne sont déterminés que dans la mesure où ils se privent de la possibilité d'une liberté fondée sur la prise de conscience »⁹.

7.4. Dominant : Exercer un pouvoir, une autorité sur d'autres, alors dans la société kabyle le dominant est l'homme.

⁷ LEBARON Frédéric, *La sociologie de A à Z*, Dunod, Paris, 2009, P 53.

⁸ LEBARON Frédéric, *op.cit.*, p 54..

⁹ BOURDIEU Pierre, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 12.

7.5. Dominé : est celui qui subit la répression soit morale ou physique par le dominant.

7.6. L'honneur : « est la valeur qu'une personne possède à ses propres yeux mais aussi ce qu'elle vaut au regard de ceux qui constituent sa société. C'est le prix auquel elle s'estime, l'orgueil auquel elle prétend, en même temps que la confirmation de cette revendication par la reconnaissance sociale de son excellence et de son droit à la fierté »¹⁰.

7.7. Nif : « c'est le sentiment de ce que vous vous devez et par vous de conséquence de ce qu'il on vous doit »¹¹.

7.8. L \dot{h} urma : Selon Pierre Bourdieu¹² : *ħurma* dérive du mot arabe *haram* qui signifie interdit religieux, tabou, ce qui *haram* donc tabou dit ce dernier. Il affirme aussi que c'est est une catégorie d'honneur concerner d'avantage les femmes, mais aussi les hommes.

7.9. La division du travail : « la division du travail désigne une répartition et une spécialisation des tâches nécessaire à la production de biens et de services entre les individus ou les groupes sociaux dans une société donnée. D'un point de vue analytique, on peut distinguer la division sociale du travail qui se rapporte à une différenciation des activités en tâches relativement complexes au sein de la société (justice, éducation, ...), la division fonctionnelle du travail au sein des organisations (fabrications, ventes,... dans les entreprises).et , en fin la division technique du travail qui correspond à une division plus fine à un processus de production au sein de l'atelier ou du bureau (tâches spécialisées).¹³

7.10. Valeur : « Une valeur est une catégorie morale qui structure les comportements »¹⁴.

« Estime accordée de façon subjective ou objective en fonction de normes »¹⁵.

¹⁰ Julian Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'honneur*, éd. Hachette, série Pluriel, 1997, p.18, in mémoire de magistère de ALLAM Essaid, essai d'analyse de phénomène ludique en Kabylie.

¹¹ Mouloud Mammeri, *Poèmes kabyle anciens*, p 45.

¹² BOURDIEU Pierre, esquisse d'une théorie de la pratique, op.cit., p 64.

¹³ Dictionnaire de sociologie, *les notions, les mécanismes, les auteurs*, 3^{em} édition, p 143.

¹⁴ LEBARON Frédéric, op.cit. , p 120.

¹⁵ *Lxique des sciences sociales*, 7^{em} édition, campus Dalloz, p 415.

8. Le dispositif d'enquête

Pour organiser notre enquête nous avons mis un dispositif d'enquête constitué de la combinaison de plusieurs techniques.

8.1. la pré-enquête

Après avoir choisi notre terrain de recherche, nous avons mené une pré-enquête afin d'avoir une idée plus au moins claire sur le mode de vie de la population étudiée, pour mieux cibler les personnes susceptibles de constituer notre échantillon de recherche, ainsi que de vérifier les possibilités de réaliser des entretiens avec eux, dans le but de valider notre guide d'entretien.

8.2. L'observation directe auprès de nos enquêtés (e)

Puisque l'observation permet d'accéder directement aux faits dans des situations où l'observateur n'est pas membre du groupe, nous avons opté d'observer directement nos enquêtés (e) dans leur milieu de travail, où on a pu voir et distinguer la nature des liens qu'ils existaient entre eux.

Nous avons pris contact avec nos enquêtés (e) par l'intermédiaire des amies, des membres de la famille, ...etc. ce qui nous a facilité l'accès au terrain et d'entamer notre enquête.

8.3. L'entretien semi-directif

Nous avons effectué notre enquête de terrain par le biais d'un guide d'entretien, qui contient une série de question-guides, relativement ouvertes à propos desquelles on reçoit des informations de la part de l'interviewé, mais on ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre ou on les a notées et sous la formulation prévue, cela pour qu'on puisse recueillir des informations qui nous conviennent.

En effet, un entretien est défini comme « discours entre deux personnes, un interviewer et interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer, ce dernier ayant pour objectif de valoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche »¹⁶.

¹⁶ BLANCHET. Alain et al, 1987, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Ed, Dunod, Paris, p 85.

8.4. La lecture des ouvrages

La documentation bibliographique et surtout la lecture des travaux qui ont un rapport direct avec ce travail, car notre thème de recherche oblige à lire des ouvrages portant sur la société kabyle en générale , sur les rapports entre les sexes et la condition féminine , et ce dans le but de comprendre les coutumes et tradition des Kabyle en générale.

Enfin La tenue d'un journal de terrain tout au long de l'enquête.

9. Compte rendu de l'enquête

On à commencer notre enquête le 12 Avril 2016, on la terminer le 13 mars 2017, et bien sûr on la fait au sein du village de Takerboust, dont on à soulever que ce village est conservateur des coutumes et des traditions de la société kabyle. Néanmoins, il y'a des changements concernant la condition féminine et ce, par leurs accès à la scolarisation et au travail salarial.

10.Le déroulement des entretiens

Au début de tous nos entretiens, nous avons commencé par se présenter, introduire notre sujet, ensuite nous avons demandé l'autorisation pour prendre de notes ou des enregistrements, comme nous avons donné un libre choix a nos interlocuteurs d'utiliser la langue qui leurs parait la plus adéquate (kabyle, français). De plus il y'avait des cas où nous avons reformulé les questions posées pour aider nos enquêtés (e) à comprendre notre sujet d'étude, aussi pour avoir des réponses plus précises concernant notre thématique.

Pour la réalisation de notre enquête, nous avons ciblé différents lieux, à savoir : la mairie, la poste, la polyclinique et la pharmacie. D'autres entretiens sont réalisés au niveau des foyers.

10.1. La transcription des entretiens

« La transcription est une « étape importante dans l'organisation des données»¹⁷, pour cela, nous avons veillé à transcrire les discours de nos informateurs tels qu'ils sont prononcés.

Concernant la démarche d'analyse des données collectées par les entretiens, nous avons sélectionné l'ensemble des données qui nous semble pertinent et nécessaire pour le sujet étudié. En d'autre terme, on a pris en compte les hypothèses formulées dans le but de d'avoir les résultats les plus adéquats à notre thématique.

11. Le matériel utilisé dans la collecte des données

Pour collecter l'information nécessaire pour répondre à notre problématique de recherche, nous avons procédé à l'enregistrement de nos entretiens par le biais d'un dictaphone. Cependant, en cas de refus d'enregistrement par ce biais, nous avons eu recours à des prises de notes.

12. Les difficultés rencontrées

Lors de notre enquête de terrain, nous avons rencontré plusieurs difficultés qui se résumant principalement comme suit:

- Lors de notre enquête de terrain, nous avons eu des refus catégoriques d'enregistrement, on n'a pas pu transcrire toute les informations de nos informateurs ce qui a approuverai la qualité de l'information.
- La difficulté d'enregistrement, certains de nos enquêtés(e) refusaient qu'on utilise le dictaphone, ce qui rend la transcription de non entretiens difficile.

¹⁷ HADIBI Mohand akli, *Les cahiers du CRASC, Les jeunes filles en Kabylie dans les années 2000, ces absentes omniprésente*, éd CRASC, 2014.p 185.

➤ Les lieux d'entretien : il y'avais des entretiens réalisés à la maison avec la présence des membres de la famille, et la présence des collègues dans les lieux de travail, ce qui a rendu la tâche plus difficile, tant pour nous en tant que chercheur, tant pour nos enquêtés.

Chapitre II

La société kabyle traditionnelle entre le maintien et le changement

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de présenter le fonctionnement de la société Kabyle. En premier lieu, il s'agira de présenter son organisation sociale, ensuite, de montrer comment le travail et l'espace sont divisés entre le masculin et le féminin, ainsi que, le statut tenu par ces derniers.

Aussi, nous présenterons le système de valeurs qui structure la société Kabyle, et nous aborderons la situation inégalitaire qui existe entre les sexes au sein de cette société et l'impact de ce dernier sur la condition de la femme dans la famille comme dans la société.

Enfin, nous tenterons de montrer quelques mutations qu'a connues cette société ces dernières décennies.

1. L'organisation sociale kabyle

Etant donné que notre terrain d'enquête est la société Kabyle contemporaine, il nous est apparu indispensable d'exposer sa structure sociale.

Certes, les structures sociales traditionnelles ont connu des changements très importants, néanmoins, leur connaissance s'avère nécessaire pour l'objet de notre études, car, elles existent encore dans les représentations de la communauté kabyle. Pour cela, nous essayerons de présenter les institutions ou organisations sociales Kabyles les plus pertinentes pour notre travail.

1.1. La famille élargie

En désigne en kabyle la famille élargie sous le nom d'*axxam*, qui signifie la maison ou l'habitation. *Axxam* regroupe en son sein un ensemble de personnes mariées et célibataires qui ont le même ascendant mâle. « Ces groupes des personnes vivent sous l'autorité d'un grand-père qui est le chef de famille, désigné selon plusieurs termes : *argaz* (homme), *imsewweq* (démarcheur) celui qui fait le marché, ou *bab n wexxam* (le maître de la maison) »¹⁶.

¹⁶ ALLAM Essaid, *Essai d'analyse de phénomène ludique en Kabylie*, mémoire de magistère en Langue et Culture Amazigh, 2004-2005, (Bejaïa), sous la direction de : M. HAMDI, et D. ABROUS.

1.2. Lignage (Adrum, pl, iderma)

Le lignage est un groupe social formé par plusieurs familles élargies. Ces membres sont solidaires dans la défense de leurs territoires et de leur identité collective.

1.3. Le village (taddart, pl, tuddar)

C'est une communauté de personnes ou de familles ayant entre elles de nombreuses relations d'alliance. Ce groupement possède une assemblée de village (*Tajmaat*) qui est aussi une institution sociale multifonctionnelle qui réunit en son sein tous les pouvoirs : exécutif, législatif et juridique. Cette unité politique exclut toute possibilité de présence des femmes, à l'exception de quelques vieilles femmes : « ...dans la maison des hommes *tajmaet*, les femmes n'en étaient pas totalement exclues, puisque certaines femmes âgées pouvaient s'y trouver »¹⁷.

1.4. La tribu (*læerc*, pl, *laeruc*)

Læerc est l'association de plusieurs villages qui se reconnaissent comme descendants réels ou fictifs d'un même ancêtre commun, liés par des liens sociaux et territoriaux. Chaque *læerc* possède une assemblée qui défend les intérêts et les biens de ses composants. Cette protection se manifeste généralement aux moments de guerre et des conflits.

1.5. La confédération (*taqbilt*, pl, *tiqbilin*)

Est l'association de tribus : « c'est une unité politique qui rassemble plusieurs tribus dans le cadre de guerre de vaste ampleur »¹⁸. La nature des liens qui se tissent entre les membres des villages qui constituent chaque tribu sont essentiellement des liens politico-guerriers.

¹⁷ LACOSTE-DUJARDIN Camille, *La vaillance des femmes, Les relations entre femmes et hommes Berbères de Kabylie*, Ed La Découverte, Paris, 2008, p 32.

¹⁸ MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie*, Ed 115.

2. Le fonctionnement de la société Kabyle

Dans la culture et la pensée Kabyle, l'individu n'existe pas en tant que personne autonome. Il ne peut se définir que par rapport à son groupe social (famille, village, tribus, ...etc.). Le groupe social n'existe qu'aux travers des règles qui en dirigent la vie, c'est-à-dire les coutumes et les traditions qui engendrent une différenciation entre les deux sexes, cette dernière met en valeurs l'homme en lui assignant le statut de dominant, et la femme la place du dominée.

La société Kabyle est une société patriarcale où l'homme domine la femme. Celui-ci, pour ne pas être marginalisé, doit agir selon les règles établies par la société dès sa petite enfance.

L'un des effets de ce système patriarcal est la création d'une identité masculine fondée sur la virilité et la domination. Cela aura pour conséquence le rejet de tout comportement physique où moral qualifié de faible et d'hésitant... souvent associé à la féminité.

Etant exclue de l'univers des choses sérieuses (prise des décisions), des affaires politiques et économiques, la femme dans la société kabyle est restée longtemps cantonnée dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée. En effet, « être féminin c'est essentiellement éviter toutes les priorités et les pratiques qui peuvent fonctionner comme des signes de virilité »¹⁹.

La femme, au sein de la famille, est un élément déterminant dans la construction de l'identité future de ses enfants, garçon comme fille. Par l'éducation qu'elle va transmettre à ses enfants, elle reproduit le modèle de vie traditionnelle, à savoir, celui qu'elle a reçu.

Les enfants, filles et garçons, vont être éduqués dans le principe du respect et de l'obéissance totale et aveugle au père. La jeune fille participe aux différentes activités quotidiennes réservées aux femmes, c'est-à-dire, aider sa mère dans tous les travaux ménagers, comme le note *MOUZAIA Laura*: « Très tôt, la petite fille est amenée à

¹⁹ BOURDIEU Pierre, op.cit., p136.

Chapitre II la société kabyle traditionnelle entre permanence et changement

seconder sa mère dans tous les travaux domestiques »²⁰. La maison est donc, principalement le lieu où se forment le comportement et la pensée de la jeune fille. Contrairement au garçon qui sera plus en plus rattaché et influencé par la sphère publique.

On constate, donc, que la femme a une grande responsabilité dans cette domination par sa soumission totale et volontaire et par sa transmission des normes et des valeurs de la société à ses enfants sous le nom de la tradition et de la « culture ». Les premières bases de la différence sexuelle et de statut, de tâche et d'espace, entre hommes et femmes, seront dès lors posées.

Tableau N° 01 : Inégalité de statut entre les sexes dans la société kabyle:

Statut traditionnel de l'homme	Statut traditionnel de la femme
<ul style="list-style-type: none">- Chef de la famille.- Pouvoir total et absolu.- Existence publique et visible.- Dominant.- Droit au travail à l'extérieur.- Droit à la parole.	<ul style="list-style-type: none">- Reproductrice.- Soumission totale et absolue.- Existence privée et invisible.- Dominée.- Travaux ménagers.- Enfermée dans le silence.

Cette division entre le masculin et le féminin est donc, un principe qui structure le monde social kabyle. Les hommes dans ce système de hiérarchie sont des chefs, et les femmes occupent une position secondaire, ce qui entretient le pouvoir et la domination de l'homme.

3. La division du travail et de l'espace entre homme et femme

Dans la société Kabyle : « l'opposition entre la masculinité et la féminité constitue le principe de division fondamentale du monde social et du monde symbolique »²¹.

²⁰ MOUZAIA Laura, op.cit., p 44.

²¹ BOURDIEU Pierre, op.cit., p 133.

Signalons que cette opposition se trouve dans la division de travail et de l'espace entre le masculin et le féminin.

3.1. La division du travail

Il est important de signaler que la division des tâches entre les hommes et les femmes kabyles est faite selon un ordre spatial : « les rôles féminins et masculins sont ainsi répartis dans l'espace : tandis qu'elle commandait à l'intérieur de la maison, lui prenait les décisions au dehors »²².

Dans le système patriarcal, les fonctions de chacun des deux sexes sont clairement définies. Le rôle de l'homme, est de satisfaire les besoins de sa famille par son travail en dehors où il exerce des métiers destinés socialement au sexe masculin. La femme, quant à elle, s'occupe des tâches ménagères : « de sorte que mari et femme, chacun inclut séparément au sein de leurs groupe de sexe respectif, sont occupés dans des activités et des espaces différents »²³.

Cette division du travail ne peut être considérée comme égale, que ce soit du côté des hommes où des femmes, étant donné que, les tâches féminines et masculines varient d'une société à une autre, de ce fait, la division sexuelle du travail se manifeste par cette séparation des emplois féminins et masculins en valorisant les tâches masculines.

En outre, « la division sexuelle est inscrite, d'une part, dans la division des activités productives auxquelles nous associons l'idée du travail, ainsi que, plus largement dans la division du travail d'entretien du capital social et du capital symbolique qui assigne aux hommes le monopole de toutes les activités officielles, publiques, de représentation, et en particulier de tous les échanges d'honneur, échange de paroles (dans les rencontres quotidiennes et surtout à l'assemblée), échange de dons, échange des femmes, échange de défi et de meurtres (dans la limite est la guerre) »²⁴. On constate, donc, que: « la division du travail entre les sexes accorde à l'homme la

²² LACOSTE-DUJARDIN Camille, op.cit., p 22.

²³ LACOSTE-DUJARDIN Camille, op.cit., p 38.

²⁴ BOURDIEU Pierre, op.cit., p 71.

position dominante, celle du protecteur, qui embrasse, entoure, enveloppe, surveille, regarde de haut »²⁵.

Etant donné que, les femmes se situent du côté de l'intérieur, elles se voient attribuer tous les travaux domestiques. Pour cela, il est illogique de vouloir aborder le partage des tâches. Aussi, le travail domestique n'est pas considéré comme productif parce qu'il est qualifié comme une activité uniquement féminine: « le travail domestique reste pour l'essentiel inaperçu ou mal vu »²⁶.

La femme doit faire preuve d'une disponibilité infinie et permanente au service de sa famille. De plus, ses activités ne sont pas seulement ménagères, elles ne se limitent pas qu'au foyer vu qu'elles collaboraient avec les hommes au dehors à des travaux agricoles, de jardinage, d'approvisionnement en eau et en bois, à la récolte des olives, au ramassage des figes, etc.

Généralement, la femme dans la société traditionnelle est mise à l'écart, confiée au travail domestique, acceptant les exigences familiales et sociales imposées à son statut.

En ce qui concerne les hommes, ils cumulent la possibilité de se déplacer dans l'espace public. C'est à eux que reviennent les affaires de l'extérieur : fréquentation des marchés, travail des champs et tout ce qui est en relation avec l'extérieur.

Ainsi, la division du travail de l'homme obéit à une logique de partage entre des tâches considérées comme acceptables et d'autres considérées comme dégradantes comme celles des mesureurs de grains, les bouchers, les cordonniers, etc.

²⁵ Idem, p 122.

²⁶ Idem, p 134.

Tableau N° 02 : la division du travail entre les sexes dans la société kabyle²⁷ :

Travaux masculins	Travaux féminins
<p>Dedans</p> <p>-Nourrir les bêtes la nuit.</p> <p>(tabou du balai)</p> <p>Dehors</p> <p>-Sortir le troupeau.</p> <p>-Aller au marché.</p> <p>-Travailler les champs (loin, ouvert, jeune, céréales).</p> <p>-Labour (soc, chaussure). Semer.</p> <p>-Moissonner (faucilles, tablier).</p> <p>-Dépiquer. Vanner.</p> <p>-Transporter et dresser les poutres «corvée » des hommes et faire le toit.</p> <p>-Faire tomber (monter aux arbres et gauler les oliviers, abattre les arbres- pour la maison).</p> <p>-Couper le bois, (fabriquer les ustensiles de cuisine en bois à la hachette ou au couteau.</p> <p>-Egorger.</p>	<p>-Rentrer les réserves, l'eau, veillée sur les réserves.</p> <p>-Attacher les bêtes de retour des champs.</p> <p>-Cuire (cuisine, feu, marmite, couscous, nourrir les enfants, balayer (tenir propre).</p> <p>-Tisser (et filer la laine). Moudre.</p> <p>-Pétrir la terre (poterie et crépir les murs).</p> <p>-Traire les vaches (barater le lait).</p> <p>-Soigner les jardins (proche, clan, vert, légume).</p> <p>-Transporter les semences, le fumier (sur le dos), l'eau, le bois.</p> <p>-La pierre et l'eau « corvées» des femmes pour la construction de la maison.</p> <p>-Ramasser (cueillette) les olives (tabou gaulage), les figues, les glandes, le bois (branchages, brindilles, broussailles) et lier (les fagots).</p> <p>Glaner.</p> <p>Sarcler (pied nue, robe à traire).</p> <p>-Fouler les olives aux pieds (cf. pétrir).</p> <p>-Tabou de l'égorgement.</p> <p>-Pétrir l'argile (pour la maison et pour l'aire à battre- avec bouse) à la maison (après l'avoir extraite).</p>

²⁷ BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Ed de minuit, Paris, 1980, p 358.

3.2. La division de l'espace

En outre, on remarque que l'occupation de l'espace dans la société Kabyle par les hommes et les femmes se fait de manière inégale ou différentielle. C'est-à-dire la différence entre les sexes est apparente aussi dans la division d'espace, dont le dedans est un univers spécifiquement féminin. Par opposition, l'extérieure représente le monde public, réservé uniquement aux hommes.

3.2.1 L'espace privé

Le dedans est l'espace des femmes, c'est le lieu de reproduction et de formation des individus.

L'intérieur de la maison représente le domaine des femmes c'est le : « cœur de la famille », la maison est souvent « représentée comme le royaume des femmes, un espace sacralisé, quasi sanctuaire, interdit à l'étranger qui ne peut y pénétrer sans y avoir été invité »²⁸.

En effet, l'ensemble des femmes n'ont pas la liberté de quitter la sphère privé que pour des raisons précises. Lorsqu'une femme sort de son milieu dit naturel (la maison) pour entrer dans celui de l'homme, elle devra sortir par besoin, non par divertissement. Ses sorties sont relativement rares et soumises à l'autorisation de son père ou époux pour aller à des endroits bien précis : les fêtes religieuses, les mariages, les visites familiales.

Autrement dit, l'accès aux lieux publics est limité aux femmes. Leur présence dans ces espaces publics est mal vue par l'ensemble du groupe, puisque dans l'imaginaire masculin, la femme doit demeurer dans la maison où elle doit accomplir ses tâches domestiques. Car « Toute la base de l'éducation féminine se résume ainsi à travers cet état d'invisibilité, de silence, d'effacement, que l'on impose à la femme »²⁹.

²⁸ BOURDIEU Pierre, op.cit., p 35.

²⁹ MOUZAIA Laura, op.cit., p 46.

3.2.2 L'espace public

L'espace public représente dans toutes les sociétés l'ensemble des espaces de rencontre et d'interaction sociale où les individus ont une liberté de déplacements, en d'autre terme c'est le domaine public.

Dans la société kabyle, l'espace public est un espace masculin par excellence où les femmes sont exclues, prenant exemples : les marchés, les cafétérias, l'assemblée villageoise (*tajmaat*), etc... Bien qu'il existe des lieux extérieurs qui sont exclusivement féminin comme la fontaine ou les champs. Cependant, ces lieux sont dotés de passages réservés aux femmes, et lorsqu'elles sortent sont souvent accompagnées par un adulte.

On constate, donc que toutes les activités sont divisées selon l'opposition entre le masculin et le féminin, comme le note Bourdieu : « la division entre les sexes paraît être dans l'ordre des choses »³⁰. Ce qui conduit à l'exclusion de la femme de la sphère publique qui est devenue l'apanage des hommes.

4. Le système de valeur Kabyle

Le système de valeurs qui régit le mode de vie des Kabyles est basé sur deux catégories d'honneur masculines et féminines qui sont: le point d'honneur (*Nnif*) qui est masculin et l'honneur (*lhurma*) qui est féminin.

Dans la société Kabyle tout individu est tenu de respecter ces valeurs. En effet, tout comportement où discours hors-normes, est condamné par la société et peut aller jusqu'à l'exclusion de cette communauté.

4.1. L'honneur masculin (*Nnif*)

Pour acquérir une place au sein du monde masculin, l'homme doit être « un homme d'honneur », c'est-à-dire, il doit avoir du *nnif* « qui est avant tout ce que porte à défendre à n'importe quel prix une certaine image de sois destinée aux autres »³¹. En d'autre terme, il doit posséder un nombre de qualité tel que : le courage physique et

³⁰ BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Ed du seuil, Paris, 1998, p 21.

³¹ BOURDIEU, Pierre *Esquisse d'une théorie de la pratique*, op.cit., p 27.

moral, défense de son groupe et l'honneur féminin, afin de faire respecter sa renommée et celle de son groupe.

Un homme sans honneur est méprisé, souvent marginalisé. Pour garder sa place, où son statut d'homme il devra avoir du *nnif* (point d'honneur), ce qui suppose qu'il devrait faire face à toute action portant atteinte à la famille, à son groupe ou à son statut d'homme.

4.2. L'honneur féminin (*lħurma*)

La femme Kabyle comme l'homme est soumise à ce système moral qui est l'honneur. L'honneur féminin où bien *lħerma* structure sa vie dans la famille comme dans l'espace public. Cet honneur se manifeste par la peur de ressentir de la honte et un devoir de se conformer aux règles coutumières imposées par la société patriarcale, c'est-à-dire, la femme doit éviter de faire tout ce qui risquerait de porter atteinte à sa réputation et à celle des siens. .

L'honneur ou bien la *ħurma* des femmes Kabyles est symbolisée par la pureté et la pudeur. Elles sont censées garder une bonne image d'elles-mêmes, « l'honneur leurs commande alors à ne pas endosser un rôle qui ne leur est pas dévolu dans la structure des positions. La domination masculine fonctionne ici comme la gage d'une reproduction sociale basée sur le *nnif* »³².

Notons cependant, que dans la société kabyle, que l'on soit homme où femme on doit avoir du *nnif* (masculin) et de la *ħurma* (féminin), puisqu'il est le moteur de tout les comportements sociaux qui permet à celui qui l'exerce d'éviter le déshonneur.

On constate, que le monde des hommes et celui des femmes dans la société kabyle se caractérise par une division d'espace, de tâches et même d'honneur. Ce qui laisse à croire que l'univers Kabyle est entièrement structuré par ce rapport d'opposition entre les sexes.

³² Les cahiers du CRASC, op.cit., p 142.

5. Les mutations qu'a connues la société kabyle contemporaine

La société a subi de multiples transformations après l'indépendance, surtout que les anciennes structures coloniales socio-économiques et politiques étaient en recul d'après l'apparition des nouvelles structures étatiques (A.P.C, justice, sécurité, etc.) : « les anciennes structures n'existent plus, mais les représentations culturelles auxquelles s'articulaient n'ont pas totalement disparues »³³.

« Dans les toutes premières décennies de l'indépendance de l'Algérie, la grande majorité de la population (estimée environ 10 millions d'habitants) vivait dans les campagnes et principalement de l'agriculture...»³⁴. L'apparition du travail salarié a engendré le transfert de la population depuis les campagnes vers les villes. Un tel déplacement de population a donné naissance à une société nouvelle, « ce qui a provoqué des changements dans les rapports entre les groupes et dans les attitudes vis-à-vis de nouveaux voisins et des membres de la parentèle demeurée au village »³⁵.

La société Kabyle a subi de nombreux changements, malgré cela, la culture patriarcale est toujours présente : « dans les attitudes des individus, dans les nouveaux rôles qu'ils ont investis et les statuts qu'ils sont arrogés. Malgré les mutations d'après l'indépendance, la culture patriarcale est encore là, plus symbolique que jamais dans ses références aux lignages, à l'honneur (*nnif*), à la pudeur (*l'hurma*), et dans la valorisation de l'espace domestique perçus comme le modèle idéal de la socialité »³⁶.

5.1. L'émergence de la femme dans l'espace masculin

La femme d'autrefois qui était destinée à n'être qu'une épouse et une mère, commence actuellement à pénétrer l'espace qui lui était jusque-là interdit, à savoir l'espace masculin, par la scolarisation et le travail salarié. De plus, elle revendique ses droits, ce qui fait apparaître des ouvertures dans le système patriarcal traditionnel que l'ensemble de la société tente de préserver.

³³ ADDI Lahouari, op.cit, p 17.

³⁴ Daho Djerbala, *Le changement des valeurs et des idéologies dans la société Algérienne*, l'année du Maghreb, 2004, dossier : l'espace euromaghrébin, p 402.

³⁵ ADDI Lahouari, op.cit., p 21.

³⁶ Idem, p 12, 13.

La scolarisation peut être considérée comme moyen de libération de la femme. Cela l'a aidée à s'imposer dans la famille comme dans la société, en rejetant le statut de la femme traditionnelle soumise aux pouvoirs des hommes.

Quant au travail de la femme, celui-ci marque encore plus son entrée dans la sphère masculine. Grâce au travail, elle va bénéficier d'un salaire et d'un pouvoir pour entretenir sa famille, chose jusque-là était réservée à l'homme. Son accès au travail salarial est le deuxième facteur pour l'amélioration de ses conditions. En effet, le travail salarié a permis à la femme d'avoir un statut reconnu dans la société. Malgré ce changement de statut, elle tient toujours son foyer.

Nous constatons qu'avec la scolarisation et le travail qui, dans une certaine mesure, basculent les règles traditionnelles de la non-rencontre des deux sexes. On trouve également, la femme d'aujourd'hui ose ou tente d'améliorer sa position inégalitaire dans la société.

Cependant, l'identité féminine a intégré le système de valeurs inculqué par la société, de telle sorte qu'aujourd'hui encore, la femme pense et agit par rapport à ses valeurs. La femme actuelle demeure attachée aux coutumes qui participent à la maintenir dans son rôle traditionnel qui sera par la suite, inculqué aux enfants à travers l'éducation, dont elle est le principal vecteur. Le schéma de pensée traditionnelle perdure grâce à celle qui revendique sa liberté, à savoir la femme elle-même.

La maison et les réunions familiales sont principalement le lieu où se forment le comportement et la pensée de la jeune fille. C'est difficile pour la femme de se trouver autonome par rapport à la société, à la famille et à l'homme. En effet, la femme tente, peu à peu, de trouver une identité féminine indépendante, autonome par rapport au modèle traditionnel puisque dans le système patriarcal, les fonctions de l'homme et de la femme sont déjà déterminées d'avance.

L'accès de la femme vers la modernité est étroitement accompagné par la culture traditionnelle. En d'autres termes, la vie de la femme Kabyle est souvent reliée à la tradition. En effet, « la modernité affectant progressivement la vie sociale et culturelle des villageois forgent de nouvelles conduites chez les jeunes filles mais dans les limites

du système de valeurs villageois qui se traduit toujours dans l'honneur familial fixant ainsi les limites symboliques aux « intrus » des valeurs moderne »³⁷.

En dépit de, l'évolution de la place de la femme kabyle (moderne), elle reste néanmoins, subordonnée à l'homme, malgré les changements survenus à la société. En effet, la femme quoique instruite continue de jouer le rôle de femmes conservatrice, autrement dit, le statut de la femme sera toujours en liaison avec la culture patriarcale.

Cependant, l'identité masculine continue à être inculquée aux garçons, par le biais d'une socialisation différenciée, en encourageant ou en condamnant des comportements spécifiques selon le sexe de l'enfant.

Conclusion

Dans la société kabyle traditionnelle, la distinction entre le masculin et le féminin marque la vie sociale dans toutes ces dimensions par une division sexuelle de l'espace, du travail, et de l'honneur.

Bien que, la culture patriarcale a limité la vie sociale de la femme, cette dernière a pu avoir accès à l'extérieure (travail salarié) et à l'instruction (la scolarisation), malgré cela, elle demeure sous l'autorité de l'homme.

L'évolution de la société contemporaine a entraîné des changements entre les sexes, mais ces changements restent superficiels, puisque la domination masculine perdure à présent, c'est ce que nous allons essayer de montrer à travers ce travail.

³⁷ HADIBI Mohand Akli, *Les cahiers du CRASC, Les jeunes filles en Kabylie dans les années 2000, ces absentes omniprésentes*, Editions CRASC, 2014, p 09.

Chapitre III

Travail salarial féminin et rapport entre les sexes

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons essayer de montrer l'impact que pourrait avoir le travail salarial sur : le statut de la femme, les rapports entre les sexes, et les représentations que se font les kabyles de la femme en général.

Ensuite, nous aborderons la position sociale que détient la femme dans la société contemporaine. Autrement dit, l'objectif de ce chapitre est de répondre à la question suivante:

Comment la femme contemporaine est-elle perçue dans la société d'après son accès à l'instruction et au travail salarié ?

1. Le statut moderne de la femme kabyle (la femme salariée)

La culture patriarcale kabyle a longtemps limitée la vie sociale des femmes à l'univers clos de l'espace domestique, en lui interdisant de se mêler à la vie des hommes, notamment de la sphère publique et politique. En d'autres termes, la femme kabyle n'avait pas le droit d'accéder à l'espace public, et encore moins d'avoir le droit au travail salarial. Cependant, l'assignation des femmes à la claustration et à vivre dans l'espace clos, est de nos jours contrariée par la présence des femmes à l'extérieur du foyer.

Cet accès des femmes à l'extérieur de l'espace domestique s'explique par les transformations qu'a subi le statut de la femme ces dernières décennies, notamment par son accès à l'instruction et au travail salarié, qui fut autrefois réservé aux hommes.

Il est à noter qu'en dépit des changements qu'a connus la société, l'accès des femmes à l'extérieur reste néanmoins limité aux lieux de travail ou de l'instruction, car cet accès est conditionné par les normes et les valeurs sociales qui régissent la présence des femmes à l'extérieur de l'espace domestique. En effet, la persistance du *Nnif* et notamment celui lié à sa catégorie féminine ; la *hurma* contribue au maintien des valeurs qui tracent aux femmes les limites à ne pas franchir. Ainsi, « la jeune fille ne doit pas s'éloigner de ses fonctions telles qu'elles sont définies par l'ordre social. Elle ne doit surtout pas causer le déshonneur de la famille, pour cela elle sait que les limites

à ne pas franchir sont celles qui sont délimitées par le code de l'honneur »³⁸. Selon l'un de nos informateurs (L. S âgé de 57 ans) :

« La sortie des filles sans raison apparente vers l'extérieur n'est pas acceptée par la société, surtout lorsqu'il s'agit d'une fille qui ne travaille pas. Si elle le fait, elle sera mal vue, ce qui sera considéré comme une transgression des valeurs de la société et un danger susceptible de mettre en péril l'honneur de la famille ».

Pour cela, les femmes aujourd'hui tentent de redéfinir leurs rôles, d'accroître leurs droits dans la société en essayant de s'affirmer dans le monde du travail salarié et de l'instruction, tout en respectant les règles et les normes de la société.

Car, grâce à l'instruction et à l'accès au monde du travail salarié des femmes, elles acquièrent un nouveau statut dans la société, et de ce fait il permet d'améliorer la condition féminine. Dans cette perspective, la scolarisation et le travail salarial sont vues comme la seule alternative possible pour acquérir un statut plus valorisé. Donc, de sortir de sa condition de dominée dans laquelle elle vivait depuis longtemps.

Néanmoins, il est important de souligner que la société kabyle continue de maintenir l'image traditionnelle de la femme dont la fonction principale est de veiller à la gestion et le bon fonctionnement du foyer familial (affaires domestiques). Autrement dit, « malgré l'accès à l'école, le prolongement des études, et l'insertion dans le marché du travail salarié, la maison reste le domaine de la femme »³⁹. Un de nos informateurs ajoute à ce propos (A. A âgé de 47 ans, encadreur en comptabilité) :

« Une femme reste une femme quelque soit son statut. C'est vrai que le statut de la femme s'est amélioré, mais dans une société comme la nôtre, on ne peut pas accepter de nouvelles positions de femmes hors les normes de notre société. Une femme ne peut jamais atteindre un statut égal à celui de l'homme. Personnellement je suis contre le changement qu'a subi le statut de la femme. Je suis contre les droits qu'elle détient actuellement, pour moi ses droits doivent être limités à ceux que lui reconnaît la société traditionnelle... ».

³⁸ Les cahiers du CRASC, op.cit., p, 141.

³⁹ Idem, p, 118.

De nos entretiens, on constate que les transformations qu'a connue la condition féminine soient significatifs, il n'en demeure pas moins qu'ils sont loin d'être radicales, vu que ces transformations sont soumises aux valeurs sociales traditionnelles et que l'idéal féminin reste celui de la femme au foyer. Comme le souligne **PIERRE BOURDIEU** : « les changements visibles qui ont affectés la condition féminine masque la permanence des structures invisibles »⁴⁰.

2. Situations de la femme dans la société kabyle contemporaine

Pour mieux cerner les changements qu'a connus le statut de la femme dans la société kabyle, nous aborderons séparément chaque situation de la femme, à savoir : femmes instruite salariées, femmes non instruites salariées, femmes non instruites et non salariées.

2.1. Femmes instruites salariées

Il y a quelques années de cela la femme n'avait pas le droit de s'instruire ou d'exercer un métier, car, elle a été cantonnée dans un espace clos (espace domestique), où elle doit consacrer sa vie au ménage et à l'éducation de ces enfants. Pour cela, elle se trouvait dans une situation d'infériorité par rapport à l'homme, et ceci dans différents domaines (culturel, économique, politique, etc....).

Actuellement, les femmes accèdent de plus en plus à l'espace public, grâce à l'instruction et au travail salarial qui, autrefois, leurs étaient interdit. L'un de nos informateurs nous déclare (M. A âgé de 33 ans) :

« Actuellement on remarque une présence massive des femme dans les différents postes du travail, ce qui montre que la femme a plus de droits et de reconnaissance dans notre société ».

De plus, on constate, que ce nouveau statut de la femme tend de plus en plus à être admis par la société.

⁴⁰ BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, p 145.

2.2. Femmes non instruites salariées (primaire, C.E.M, lycée)⁴¹

L'instruction ne représente pas pour les femmes le seul moyen pour accéder au monde salarial. En effet, on constate qu'il existe des femmes non instruites salariées. Pour ses femmes, le travail salarial constitue le moyen qui les a propulser vers l'extérieur et qui leurs a permet de délaisser progressivement l'univers clos et renfermé qui leurs a été pour longtemps, et qui a fini par leurs permettre d'être présentes dans l'univers masculin qui leurs à été jusqu'au là interdit. Une de nos informatrice ajoute (anonyme âgée de 34 ans) :

« Je n'ai pas eu la chance d'être scolarisée mais je travaille, et ce travail me permet de sortir de la maison ».

Cependant, cet accès à l'extérieur est limité par un nombre de conditions imposés par l'homme, sous prétexte de préserver sa renommée et de veiller sur son honneur. Pour cela, il veille à limiter la circulation des femmes à des lieux de travail. Ainsi, les femmes ne peuvent pas se retrouver dans des espaces dits masculins comme le marché ou la cafétéria... Autrement dit, si les espaces auxquels la femme peut accéder ont légèrement changé, il en demeure pas moins que la division sexuelle de l'espace est maintenue.

De cela, on constate, qu'en dépit de cet accès limité à l'extérieure, ces femmes considèrent que la scolarisation et le travail constituent un moyen efficace d'émancipation et d'affranchissement des contraintes auxquelles elles sont soumises les femmes non salariées, notamment en matière de l'accès au monde exterieure. Autrement dit, « pour la plupart des femmes kabyles dans ces zones ruraux, le travail et la scolarité sont deux activités qui les ont fait sortir de leur claustration »⁴².

Notre enquête de terrain nous a permis de constater aussi que ces femmes peuvent accéder à des espaces en dehors de l'accès au travail, à l'information et à l'instruction, mais en étant accompagnées par les proches parents : frère, sœurs et

⁴¹ Niveau d'instruction de ces femmes non instruite salariées.

⁴² BOUZAZA Karima, *Le statut autochtone des femmes dans l'Algérie*. Mémoire de magistère, Université du Québec à Montréal novembre 2008, p, 103.

compris une femme âgée. Une de nos informatrices nous déclarent (M. O, âgée de 25 ans) :

« Si je dois sortir à l'extérieur, mon mari m'y accompagne. En son absence c'est ma belle-mère, car dans notre société une femme âgée remplace bien l'homme, puisqu'elle est respectée ».

Nous avons aussi constaté, que tout déplacement de la femme en Kabylie est soumis à l'autorisation de l'homme. Ce qui s'explique par le fait que les décisions reviennent toujours à l'homme, ainsi que le maintien des normes et des valeurs traditionnelles de la société.

Nous avons questionné nos enquêtés (les hommes) sur les limites de sorties imposés aux femmes dans notre terrain d'enquête, ils déclarent :

« Une femme doit se plier aux normes de la société. Elle ne doit pas circuler dans le monde des hommes, puisque dans notre société une femme qui fréquente les lieux masculin est mal vue ».

« Une fille, femme doit toujours demander l'accord de son père ou de son mari pour sortir. Je n'accepterais pas de voir ma femme à l'extérieur sans m'informer, car cela relève toujours de notre culture ».

2.3. Femmes non instruites et non salariées

Nos enquêtées qui n'ont pas eu la chance ni d'être scolarisé ni d'avoir accès au monde du travail, nous expriment leurs désirs de travailler. En effet, au cours de notre recherche nous avons eu à faire à des femmes inactives qui n'ont pas eu la chance d'accéder au marché du travail, mais encouragent celle qui travaille à le faire, selon l'une de nos informatrices (anonyme âgée de 53 ans) :

« Je n'ai pas eu cette chance d'avoir fait des études poussés (4^e année primaire). Je suis mariée très jeunes ou je fais face à une très grande responsabilité. Pour moi l'accès des femmes au monde du travail est un avantage pour elles et pour leurs familles ».

3. Le travail salarial de la femme

Pour parler du travail des femmes, il faut tout d'abord préciser que la femme exerce déjà une activité au sein de la maison, en effet, quand elle est « femme au foyer », elle s'occupe de la gestion de son ménage.

Il est à souligner que les femmes « sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de lignée (activité maternelle notamment) »⁴³. Mais aujourd'hui, elles commencent à s'imposer progressivement dans l'espace public par leur instruction et leur travail salarial.

Et cet accès des femmes au monde du travail salarial est dû à leur scolarisation qui devient de plus en plus importante. « Le premier aspect, et aussi le plus important, c'est l'accession de la jeune fille à la poursuite de ses études secondaires, supérieures ou spécialisées »⁴⁴.

Il est à signaler que cet accès de la femme au monde du travail a engendré divers changements dans son statut. En effet, le travail salarié lui a permis d'avoir des revenus (un salaire) plus importants, ce qui lui permet ainsi d'avoir une part dans la prise de décisions (donner son propre point de vue à propos des différentes situations). Selon l'un de nos informateurs (N. K, âgé de 42 ans) :

« Actuellement, les femmes travailleuses participent dans la gestion du budget, et dans la prise de décisions, donc, la femme actuelle possède un statut reconnue par la société en générale, et par son dominé en particulier ».

L'activité féminine rémunérée apparait comme l'une des mutations les plus importantes qu'a connue la société. Cependant cet accès au travail salarial n'est pas accepté par tous les acteurs sociaux, et notamment masculins comme le mentionne les propos suivant de nos informateurs. A ce sujet, on constate une divergence de points de vue chez nos enquêtés : les uns considèrent le travail salarial de la femme comme inutile, tant dis que les autres soutiennent et encouragent les femmes à travailler. Nos enquêtés hommes nous déclarent :

⁴³ BOURDIEU Pierre, op.cit., p 133.

⁴⁴ BOUTEFNOUCHET Mostapha, *La famille algérienne*, p 242.

« La femme n'a rien à faire dans le monde des hommes. Elle n'a qu'à accomplir ses tâches ménagères. L'extérieure est réservé uniquement aux hommes et ça depuis des siècles. J'ai pas trouvé ma mère dans ce monde, donc, j'accepte pas de voir ma sœur ou ma femme traîner dans l'espace des hommes ».

« Pour moi le travail de la femme ne constitue aucun inconvénient vue les différentes transformations qu'a subit notre société ».

Il est à noter que l'instruction et l'accès au monde du travail représente pour les femmes le garant de leurs liberté et leurs affirmation de soi dans la famille et dans la société. Une de nos informatrice nous déclare (anonyme âgée de 26 ans):

« Je travaille d'abord, parce que j'ai besoin d'un salaire pour aider ma famille et moi-même, ensuite dans le but d'affirmer mon existence au sein d'une société où l'homme domine la femme ».

Par contre une autre jeune informatrice travailleuse nous affirme le contraire (anonyme, âgée de 27 ans) :

« Je travaille seulement dans le but de satisfaire mes besoins, et non dans le but de démontrer mon statut. D'ailleurs j'ai décidé qu'après mon mariage je ne vais plus travailler, je vais m'occuper de mon foyer et de mes enfants».

On constate, donc qu'il existe deux sortes de femmes travailleuses: Celles qui le font par obligation : pour des raisons financières, économiques ; et celles qui le font pour des raisons personnelles telles que les raisons d'épanouissement, d'estime et de confirmation de soi ou pour accéder à l'indépendance financière.

3.1. L'intérêt du travail professionnel de la femme

Le travail féminin est devenu un phénomène social massif. Il est maintenant présent dans la réalité sociale. Ce phénomène participe désormais à la construction de l'identité féminine et à l'amélioration de sa condition et de son statut. Pour cela, « Le travail apparaît volontiers comme un moyen de réparer une injustice et de donner plus

de « dignité » à la femme dans la vie sociale »⁴⁵. L'apport d'un salaire par la femme tend à modifier les rôles économiques traditionnels inhérents à l'homme et à la femme, c'est-à-dire, elle tend à modifier les responsabilités et l'apport des deux sexes à la vie familiale.

Si nous examinons à présent les privilèges que peut présenter ce travail, nous constatons qu'ils se situent à différents niveaux :

➤ Une femme qui travaille, elle se prend en charge, elle réalise ses propres ambitions. Elle développe sa personnalité et affirme son caractère... Par conséquent, elle s'implique dans son propre épanouissement en tant que citoyenne active, responsable de son propre devenir. Comme le confirme notre enquête (M. âgée de 38 ans) :

« La femme d'autrefois n'a pas eu la chance d'avoir un statut reconnue dans la société. C'est pour quoi, la femme actuelle opte pour un travail salarial pour améliorer son statut dans une société où on inculque à la fille dès son jeune âge la suprématie des hommes et l'infériorité des femmes ».

➤ De plus, les raisons qui poussent les femmes à travailler sont, avant tout d'ordre économique. La femme désire gagner de l'argent pour permettre à sa famille, d'avoir plus de moyens pour contribuer à l'amélioration de sa situation financière. Comme le témoigne l'une de nos enquêtée (M. H âgée de 28 ans):

« La femme en générale a besoin de travailler pour satisfaire ses besoins, de plus pour aider sa famille à amélioré les conditions dans les quelles elle vivait».

➤ Il existe aussi des cas de femmes qui cherchent à trouver un emploi salarié uniquement dans le but de s'émanciper et de fuir les contraintes familiales auxquelles elles sont soumises. Une d'entre elles raconte (anonyme âgée de 37 ans) :

« En réalité ce n'est pas la question du travail ou d'avoir un salaire qui m'intéresse, tout ce qui compte pour moi avant tout c'est de sortir du milieu familial qui

⁴⁵ GEMMA paquet, *Image de la femme dans la société*, UNESCO revue internationale des sciences sociales revue trimestrielle, vol, XIV, no 1, 1962 (pp, 3 à 178), p 16.

m'étouffe, comme tu le sais, on a pas une liberté de circulation, en d'autre terme tout est limité, donc le travail reste le seul moyen qui me donne la chance de s'échapper de l'espace domestique ».

3.2. L'impact du travail professionnel de la femme

Si le travail de la femme constitue un moyen de libération, il peut être aussi source de soucis. En effet, la femme salariée se trouve dans l'obligation de concilier entre la vie professionnelle et la vie privée. comme notre informatrice l'affirme (N. âgée de 53 ans) :

« ...Je suis tenue de concilier entre le travail salarial, et le maintien du foyer».

Il est à noter aussi qu'en dépit du fait que la femme détient une certaine liberté de déplacement pour aller travailler et s'instruire, néanmoins, elle reste toujours soumise à une surveillance. Comme l'indique une de nos informatrice (anonyme, âgée de 26 ans) :

« Dans un village conservateur comme le notre, on cumule pas d'une liberté de déplacement, du fait qu'on se connaît les uns et les autres, on peut dire qu'on est comme une grande famille, pour cela, on doit obéir aux ordres pour préserver notre honneur, ainsi que celui de la famille »

Nous avons vu que la question du travail de la femme présente autant d'avantages que d'inconvénients. En effet, la femme qui travaille jouit d'une indépendance et s'occupe de son épanouissement personnel et apporte en outre un réconfort moral et matériel à sa famille, néanmoins, elle reste soumise au pouvoir masculin en particulier et aux valeurs traditionnelles en générale.

4. L'évolution de la condition féminine dans la société actuelle

Les changements qu'a connue la société ces dernières décennies ont eu pour conséquence de faciliter l'accès des femmes à l'instruction, à la formation et au travail

salarial, et ces dernières ont permis aux femmes d'améliorer leurs statut social en atténuant le pouvoir masculin sur elles.

Nous pouvons considérer l'évolution du statut de la femme comme un élément de changement sociale et un moyen d'atténuer le pouvoir masculin. La femme d'aujourd'hui contribue dans le maintien de la situation financière de la famille et s'investit de plus en plus dans des secteurs qui étaient autrefois des métiers strictement masculins.

Autrement dit, on peut dire que l'instruction et l'accès au travail salarial constitue un changement important dans la vie féminine puisqu'il l'a permet aux femmes d'accéder au monde extérieure et d'avoir un travail rémunéré, mais cet accès ne constitue pas une rupture radicale par rapport à la division sexuelle de l'espace et du travail, puisque les travaux auxquels elles ont accès sont soit : des travaux qui sont cloitrés dans des espaces précis comme les bureaux et les administrations, soit des travaux qui sont proche des activités féminine traditionnelles.

Il est à noter aussi, que l'instruction constitue le meilleur moyen pour la femme de modifier sa situation et son statut de femmes dominée, mais il n'en demeure pas moins que cette voie se ferme si elle ne donne pas lieu à un travail salarié. Et même lorsqu'elle accède à un travail salarial elle doit respecter les normes sociale qui régissent les rapports entre les sexes, et de veiller à la préservation de sa renommée et de son honneur. Comme le témoigne l'un de nos informateurs (B. A, âgé de 49 ans):

« A mon avis la scolarisation est la clef de libération de la femme de son statut traditionnelle comme femme soumise au pouvoir masculin. Car, actuellement elle possède le droit de sortir et d'accomplir sa tâche à l'extérieure mais en gardant toujours son honneur et celui de sa famille».

Tableau N° 03 : tableau comparatif entre le statut de la femme traditionnelle et le statut de la femme moderne⁴⁶.

Femme type traditionnel	Femme type contemporain
-Existence privée et effacée.	-Existence partagée entre publique et privé : moins effacée.
-Intégrité physique et procréation.	-Intégrité physique et procréation planifiée.
-Existence domestique, maitresse dans la maison, lieu féminin par excellence.	-Existence partagée entre domestique, et marché où travail, maitresse dans la maison. La maison lieu féminin par excellence.
-Statut de la femme entretenue, sans pouvoir économique.	-Statut de la femme entretenue avec une marge de pouvoir économique.
-Situation idéale : la veille mère, belle-mère et veuve.	-Situation idéale : épouse, mère, mais aussi veille mère, belle-mère et veuve.

5. Les conséquences du travail féminin rémunéré sur la logique des rapports hommes et femmes

Travailler par choix ou par contrainte permet aux femmes de briser les représentations dévalorisantes que se font d'elles la famille et la société. L'accès au monde du travail salarial leur permet de franchir les frontières qui étaient les siennes et d'accéder à des espaces qui étaient jusqu'il y a quelque années de cela réservés aux hommes, et ainsi de s'affirmer dans la société. Malgré la permanence du pouvoir masculin. Ainsi, on peut classer ces changements comme un moyen efficace mais insuffisant de réduction de la domination masculine. Un de nos informateurs ajoute (Z. F, âgé de 38 ans) :

« Le statut de l'homme est intouchable dans notre société, puisqu'il possède une position plus valorisante par rapport à la femme, et ce, peut être à cause de la religion

⁴⁶ BOUTEFNOUCHET Mustapha, op.cit., p 250.

qui donne plus d'avantage au sexe masculin qu'au féminin. Donc à mon avis c'est difficile de changer cette réalité dans notre communauté, l'homme a un certain pouvoir sur la femme et la femme non ».

En effet, la majorité des femmes voient que l'instruction est le seul moyen pour se libérer des pesanteurs de la culture traditionnelle, et pour être autonome financièrement, et pour pouvoir atténuer où se libérer de la domination masculine. L'une de nos informatrices ajoute à ce propos (anonyme, âgée de 53 ans) :

« J'ai toujours conseillé mes filles à poursuivre leurs études supérieures, puisque d'une société comme la notre où le pouvoir est celui des hommes, l'instruction est le seul moyen pour minimiser et diminuer la domination des hommes ».

Pour terminer, on peut dire aussi que l'instruction et le travail rémunéré ont permis aux femmes de participer dans la prise des décisions au sein de la famille, et ce malgré que leur statut demeure subordonnée à celui de l'homme. En effet, ces femmes instruites en général continuent d'accepter leur statut de subordonnée et continuent de défendre les valeurs et les normes préétablies par la société traditionnelle. Pour cela, celle qui détient son foyer reste l'idéale femme. Pour mieux étayer ces propos, un de nos informateurs déclare (M, âgé de 34 ans) :

« La place de la femme est son foyer, ni plus ni moins, elle n'a rien à faire dans l'espace des hommes ».

Donc, l'évolution du statut et de la situation de la femme, n'ont pas changé la réalité que l'homme reste le dominant dans la société. Pour cela, la femme d'aujourd'hui essaye de changer l'image d'un être faible à celui qui est capable d'assumer ses responsabilités.

« C'est vrai que je suis sous la dépendance de mon mari, mais puisque je travail, je réalise mes ambitions, de plus je suis satisfaite de mon salaire qui me permet de subvenir à mes besoins »

Conclusion

L'objectif de ce chapitre est de mieux cerner le statut et la place qu'occupe la femme kabyle dans la société contemporaine.

Il ressort de notre terrain d'enquête, que l'accès de la femme au monde du travail salarial constitue l'un des moyens de son émancipation dans une société où la femme est dominée, néanmoins, la femme idéale reste la femme au foyer.

Nous avons vu aussi que l'instruction reste un facteur important dans le changement de la condition féminine, car, elle lui a permis de façonner une nouvelle image plus valorisée d'elle. Autrement dit, elle lui a permis s'affirmer et s'imposer aussi bien dans la famille, que dans la société.

Comme on peut considérer les mutations qu'a subies la place et le rôle de la femme dans la vie économique, sociale et politique, comme une évolution de la société dite traditionnelle. Néanmoins, ces femmes instruites en général continuent d'accepter leurs statuts de subordonnée et continuent de défendre les valeurs et les normes préétablies par la société traditionnelle.

Nous avons soulevé également, que la femme reste subordonnée à l'homme malgré son accès à l'instruction et au travail salarial, du fait que ses sorties sont réduites à des cas spécifiques (scolarisation, travail, ...).

Ainsi, on a constaté qu'à présent il existe une division d'espace, du fait qu'il y'a des endroits spécifiquement masculins, où on interdisant la présence des femmes.

Pour terminer, nous pouvons dire que la scolarisation a permis à la femme de s'affirmer dans la société, par son accès au monde du travail salarié qui présente autant d'avantages que d'inconvénients.

Chapitre IV

La domination masculine vue par les dominants et les dominées

Introduction

Le présent chapitre sera consacré à l'analyse des données recueillies lors de notre enquête de terrain. Il sera question, de faire le point sur les rapports entre les hommes et les femmes actuellement en Kabylie, et de voir si ces rapports sont égalitaires ou hiérarchisés. Autrement dit, il s'agira de voir si ces rapports de domination entre les deux sexes sont encore au profit des hommes ou non.

Ensuite, nous tenterons de voir quels types ou formes de domination (si domination il y a) qui sont institués entre les deux sexes. Pour terminer, nous essayerons de voir comment s'exerce concrètement cette domination au sein du couple.

1. Les rapports entre hommes et femmes dans la société contemporaine

La hiérarchie entre les sexes est une caractéristique partagée par l'ensemble de la société Kabyle. Du fait que cette dernière est une société patriarcale qui se caractérise par une domination de la femme par l'homme, qui se traduit par ailleurs par l'oppression des femmes.

En effet, l'analyse des entretiens réalisés avec nos enquêté(e)s, montrent que le phénomène de prépondérance de l'homme est lié au mode de vie et au fonctionnement de la société. Selon BOURDIEU : « les comportements des hommes et les images qui les orientent sont intimement liés aux milieux sociaux dans lesquels ils vivent quotidiennement ». Pour cela, nous pouvons dire que le milieu social influence sur les rapports entre les sexes. Comme l'indique notre informatrice (M. H, âgée de 28 ans) :

« Dans notre société le milieu social est influencé par la pensée traditionnelle qui légitime la suprématie du sexe masculin sur le féminin, qui s'exprime par le fait que l'homme détient la position de dominant dans la société, et la femme de dominée ».

Il ressort des propos de nos informateurs que la suprématie du sexe masculin sur le sexe féminin perdure en Kabylie contemporaine et cette dominance est acceptée et approuvée par tout les membres de la société (hommes et femmes). Toutefois, il est

important de mentionner que l'exercice de ce pouvoir est réduit en comparaison avec celui qu'exerçaient les hommes sur les femmes dans la société dite traditionnelle. Comme l'explique une de nos enquêtées (anonyme, âgée de 29 ans) :

« La domination masculine perdue dans notre société, quoique, elle n'est plus exercée de la même façon ; autrement dit, les femmes sont moins dominées de nos jours ».

L'enquête de terrain montre en effet, que les valeurs et les normes sociales kabyles continuent encore de régir les rapports sociaux, ce qui représente un frein dans la réduction de la domination masculine. De ce fait, le rapport de domination entre les deux sexes se transmet d'une génération à une autre, comme le montre le passage suivant :

« A présent l'homme continue d'exercer son pouvoir sur la femme, de plus il inculque cet acte de domination aux générations suivantes ».

2. Les formes de la domination masculine

D'après nos données recueillies lors de notre enquête de terrain, on constate que l'homme dans la société kabyle continue encore de marquer sa supériorité sur la femme. Les manifestations de cette supériorité prennent deux formes différentes, l'une Physique dont la violence physique est l'une des ses manifestations et l'autre symbolique comme les différentes oppositions qu'il y'a entre les deux sexes (la division sexuelle de l'espace et du travail).

2.1. La domination symbolique

Les rapports entre les hommes et les femmes sont aussi des rapports symboliques, du fait que ces rapports qui existent entre les sexes sont inscrit dans la culture et les représentations sociales et sont acceptés comme naturel par les uns et les autres.

Les résultats de notre enquête révèlent que la notion de la domination ou de la violence symbolique, apparaît dans l'ordre social à travers les schèmes de perception, d'appréciation et d'action, ce qui fait apparaître cette domination comme parfaitement

légitime aux hommes qui l'exercent et des femmes qui la subissent. Comme le montre le propos de notre informateur (A. T, âgé de 54 ans) :

« C'est vrais que les femmes arrivent à accéder à l'enseignement supérieur et à vouloir s'émanciper, mais la domination masculine reste particulièrement forte. En effet, la structure sociale les oblige à rester dépendantes de la figure masculine (père, mari, fils) ou du moins d'avoir une position subalterne par rapport à celle des hommes. L'idée de la distinction du rôle social selon les sexes, comme le veut la tradition, demeure par le fait que la femme reste toujours sous la dépendance de l'homme ».

Cependant, on constate que les propos de nos informateurs sur cette question se contredisent. En effet, les hommes affirment que la domination de nos jours n'est plus celle de l'époque où les femmes n'ont aucun droit à côté des hommes. D'ailleurs, ils sont convaincus que la femme d'aujourd'hui a pu acquérir ses droits à côté de l'homme par son travail et sa scolarisation, donc, ils considèrent que la femme est loin d'être dominée. Comme le souligne l'un de nos informateurs (A. N, âgé de 53 ans) :

« A mon avis, on vit plus dans le modèle traditionnel où la femme est dominée. Actuellement, elle possède des droits comme l'homme. D'ailleurs, elle est présente dans l'espace public avec une activité salariale, qui était autre fois réservée uniquement aux hommes ».

Quant au point de vue des femmes, ces dernières soutiennent l'idée que la domination symbolique perdure, du fait qu'actuellement la femme ne possède pas une liberté équivalente à celle d'un homme, vue qu'elle n'a pas en autonomie par rapport au sexe opposé. Comme le montre le propos de notre informatrice (Anonyme, âgée de 26 ans) :

« Le pouvoir masculin perdure du fait que la femme reste toujours sous la dépendance de l'homme. Le changement de la condition féminine reste superficiel, puisque à présent la femme n'est pas sur le même pied d'égalité que l'homme ».

De ce qui précède on peut dire que, ce pouvoir symbolique est à la base de l'ensembles des valeurs qui régissent les manières de sentir et d'agir dans la société, c'est pourquoi il est difficile de le renverser car ses effets et son efficacité sont durablement inscrits dans les corps et les mentalités.

2.2. La domination / violence physique

Bien que, la condition féminine a connue des mutations importantes, notamment, l'accès des femmes à l'espace public pour s'instruire et travailler, néanmoins, elles continuent d'être dominées physiquement, puisque ces dernières sont encore mal traitées par leurs pères, frères et/ou époux. En effet, il existe encore des cas où les femmes subissent des violences physiques, au point où certaines d'entre elles envisagent de mettre fin à leurs vies. Comme le relate notre informatrice psychologue (âgée de 29 ans) :

« Le fait que je fais pas partie de cette région (Takerboust) m'a donné la possibilité de voir et de savoir les différents cas de violence physique dont la femme de cette région souffre jusqu'à présent. D'ailleurs durant trois mois, j'ai reçu plus de dix femmes qui ont subi ce genre de violence » que ce soit par leurs père, frère ou époux », et même pire que ça il y'avait même des tentatives de suicide de trois jeune filles. Alors la domination symbolique on n'en parle pas... ».

Les hommes de leurs part attestent que la domination physique ne subsiste plus dans la société kabyle actuelle, car les gens sont plus ouverts en comparaison avec ce qu'ils étaient il y'a quelques décennies de cela, de ce fait, ils pensent que la femme actuelle jouit d'un statut reconnue et admis par tous. Selon le point de vue de l'un de nos enquêtés (M.A, âgé de 33 ans) :

« A mon avis la domination physique ne s'exerce plus actuellement, puisqu'on vis plus selon le mode de vie traditionnel où les femmes sont battues par leurs conjoints. Au contraire la femme contemporaine à plus de liberté et de chance dans notre société, donc je pense elle est loin d'être dominée physiquement ».

Quant au point de vue des femmes, elles soutiennent l'idée que la domination physique perdure, puisque actuellement, il y'a des femmes qui sont battues par leurs conjoints, et ce dans le but d'affirmer leurs statut d'homme dominant. Comme le montre le passage suivant (M, âgé de 33 ans) :

« Quoi qu'il arrive dans notre société la femme restera toujours dominée par l'homme. C'est vrais il y'a des changements dans la condition féminine, mais cela n'empêche pas les hommes de dominer leurs femmes ou conjointes physiquement, et ce peut être pour confirmer leurs virilité et leurs statut d'homme ».

Il est également à noter que cette forme de domination est partagée par les hommes et les femmes dans la société kabyle. Cette domination que ce soit physique ou symbolique prend plusieurs types.

3. Les types de la domination

La société kabyle partage une représentation du monde qui place l'homme au centre de toute chose. Cette place assignée à l'homme par la société apparaît pour l'ensemble de la population étudiée comme une donnée naturelle, alors qu'en réalité c'est une construction sociale. Ce tour de force n'est possible que parce que les femmes adoptent le mode de pensée des hommes, et ce, à cause de la société qui confie aux femmes tout ce qui est dévalorisé, au point que celles-ci finissent par intégrer et accepter cette image dégradée d'elles-mêmes et à confirmer les hommes dans leurs jugements.

Les données recueillies, montrent que ce pouvoir de la domination prend de différents types qui varient en fonction des sexes des personnes, puisque nos enquêtés(e) reconnaissent l'existence des rapports de domination entre les personnes du même sexe ou des personnes différents.

3.1 Rapport de domination entre hommes et femmes

La suprématie des hommes est un acte reconnue par l'ensemble de nos enquêtés (e), ce qui pourrait être expliqué par l'éducation familiale et sociale qui rend le privilège accordé aux hommes comme naturel. Comme le montre le propos de notre informatrice (M. O, âgée de 25 ans) :

« Dans notre communauté la suprématie de l'homme est vue comme naturel, du fait que notre mode de vie est guidé à présent par le système traditionnel (coutumes et

traditions), c'est-à-dire, il y'a un processus de transmission de ces valeurs qui rend cette domination masculine comme légitime ».

De cela, on constate que l'ensemble de nos enquêtés(e), sont prisonniers de cette pensée, ce qui fait fonctionner cette domination masculine comme une logique reconnue par les hommes comme par les femmes.

3.2 Rapport de domination entre les hommes

Bien que la forme de domination la plus récurrente dans la société est celle exercée par les hommes sur les femmes, il en demeure pas moins qu'il existe d'autres types de domination qui sont moins apparentes comme celle qui existe entre un homme et un autre.

Il ressort des entretiens menés auprès de nos enquêtés, que la domination exercée sur les hommes n'est pas acceptée, car ils considèrent que les rapports entre les sexes notamment entre les hommes ne peut être qu'égalitaire ; sauf si l'un des deux n'a pas été à la hauteur en manquant à ses obligation d'hommes, notamment en ayant pas un comportement qui n'est pas conforme au code de l'honneur (*Tirrugza*). C'est ce qui est exprimé par notre informateur (N. K, âgé de 42 ans) :

« Dans notre société on reconnaît la domination de l'homme sur la femme, mais non celle d'un homme sur un autre. Un homme peut-être dominé par un autre sauf s'il ne jouit pas d'un statut d'un homme d'honneur, pour cela, il sera marginalisé et inaperçue dans le monde des hommes, et évidemment dominé ».

3.3 Rapport de domination entre les femmes

Dans le milieu social, la forme de domination la plus apparente est celle exercée sur les femmes. Cependant nos données de terrain montrent que les femmes peuvent être en position de dominant. Cette forme de domination peut s'observer, par exemple, entre belles mères envers belles filles, vu que les unes sont tenues d'obéir aux ordres imposés par les autres. Comme l'exprime une de nos informatrice a travers ses propos (N, âgée de 53 ans) :

« La soumission de la femme par l'homme est une réalité reconnue par l'ensemble de la société. De plus, la femme se trouve soumise à un autre pouvoir ; celui de sa belle mère, où cette dernière exerce toute sorte de manipulation sur sa belle fille ».

Il ressort de ces propos que ce pouvoir de domination des femmes sur d'autres femmes est lié à la structure sociale et à l'éducation que reçoit la jeune fille dès son jeune âge, qui lui inculque le respect aux membres de sa belle famille.

3.4 La domination de l'homme par la femme

La domination des femmes sur les hommes est la forme la plus inhabituelle qu'on peut observer dans la société kabyle. Cependant, nos informateurs nous rapportent quelques cas où les hommes seraient dominés par leurs femmes. Comme l'indique notre informateur (A. S, âgé de 53 ans) :

« Il y'a un homme dans notre village qui est dominé complètement par sa conjointe au point qu'il est exclu de la gestion de son foyer et dans la prise des décisions des affaires qui le concernant. D'ailleurs, c'est sa femme qui récupère ses revenus chaque fin du mois. Il n'est pas le seul cas... »

Il est à noter, que ce type de domination est connue par l'ensemble de la population étudiée, mais, on continue encore de considérer à l'homme son statut de dominant, c'est-à-dire, il n'est pas méprisé et marginalisé par l'ensemble de la société.

4. Les formes du pouvoir au sein du couple

Dans la société kabyle l'homme est généralement dominant dans le couple, car il est le protecteur et le chef de la famille. Il a pour mission d'incarner l'autorité et de veiller à la protection de cette dernière. C'est à lui aussi que revient la prise de décision concernant les différents domaines de la vie familiale. Par exemple, c'est à lui que revient le droit de prendre les décisions relevant de la vie économique, notamment la gestion du budget et les différents achats de la famille. Quant à la femme, il lui incombe de s'occuper des différentes tâches ménagères et d'éducation des enfants.

De nos jours, cette pensée est contrariée par la participation de certaines femmes, notamment celle salariées et instruites, dans la prise de décisions, et ce dans divers aspects ; la gestion du budget de la famille, l'éducation et la scolarisation des enfants, etc... Ce qui montre que le pouvoir masculin est réduit sur les femmes. Comme l'atteste notre informatrice (M.H, âgée de 28) :

« L'emprise des hommes sur les femmes n'est plus d'actualité, et si elle est présente, elle reste néanmoins minime. En effet, les hommes admettent de plus en plus la participation des femmes dans la prise de décisions (ex :le budget de la famille). Cela est notamment dû à leurs accès au monde du salariat, qui leurs a permis d'acquérir une certaine reconnaissance pour leurs statuts. Néanmoins, il y'a des cas de femmes qui n'ont aucune part dans la prise de décisions ».

Il est à noter que, les rapports de domination entre les couples varient en fonction des ressources des conjoints, de leurs niveaux d'instruction, et du salariat, et ces rapports de domination dans le couple s'accroissent à mesure qu'augmente les différences entre les deux sexes.

4.1. Concernant le sexe masculin

La catégorie d'hommes âgés plus de cinquante ans qui sont illettrés, sont persuadés par l'idée que, seul l'homme a le droit de tenir le pouvoir au sein du couple. Ils pensent que la femme doit toujours obéir ou se soumettre aux décisions prises par son mari. Car, ils considèrent l'insoumission de la femme aux hommes constitue une atteinte à la virilité ou *Tirrugza* de ces derniers. De plus, ils considèrent que le pouvoir devait revenir toujours aux hommes. Comme l'affirme un de nos enquêtés (M. S, âgé de 88 ans) :

« La société incombe à l'homme le rôle d'être autoritaire, mais aussi le garant de la famille. Quant à la femme, cette dernière n'a qu'à accomplir ses tâches ménagères en assurant le bon fonctionnement de son foyer, ainsi que l'éducation de ses enfants ».

De là, on comprend pourquoi le pouvoir au sein du couple perdure où seul l'homme a le droit à la prise de décisions concernant l'ensemble de la famille, et aussi

pourquoi la femme demeure dominée est soumise à l'homme comme elle l'a toujours été.

Cependant, une minorité de cette catégorie d'homme estime que la femme a le droit de s'affirmer dans la société et de demander davantage de droits au même titre que l'homme. Comme l'affirme cet extrait (A. T, âgé de 54 ans) :

« La femme a toujours été dépendante de l'homme, il est temps pour qu'elle s'affirme comme être valorisé et reconnue dans la société. Pour moi, la femme a le droit de partager les différentes décisions concernant son foyer et ses enfants ».

Quant à la catégorie d'hommes dont l'âge est situé entre 30 ans et 50 ans et ayant fait des études supérieures, les points de vue sont aussi divergeant.

Une partie de cette catégorie soutient l'émancipation de la femme et son intégration dans la société actuelle comme membre actif. Il reste à souligner, cependant qu'ils considèrent que cette intégration doit permettre de concilier entre la vie personnelle et professionnelle. Selon un de nos informateurs (N. K, 42 ans) :

« Le changement de la situation de la femme est l'un des signes de mutation dans notre société. Personnellement, le statut de la femme doit avoir une reconnaissance, et ce, par sa participation dans les différents aspects de la vie sociale avec l'homme, mais, elle doit toujours veiller à la bonne gestion de son foyer ».

Il ressort à travers les propos de nos intervenants, qu'il y'a un changement dans les rapports entre les sexes, donc, plus d'entente dans le couple. D'une façon générale, cette catégorie admet les changements survenus dans la société comme dans le statut de la femme. Pour cela, on peut dire que les transformations dans les relations entre les sexes est l'une des preuves de changement du mode de vie dans la société kabyle.

Pour cette catégorie d'informateurs, donner une certaine liberté à la femme est considéré comme une nouvelle attitude envers le sexe féminin, et leur accorder un statut reconnu et valorisé dans la société.

Néanmoins, une infime partie de cette catégorie, estime que la femme ne devrait pas avoir de droits autre que se soigner, manger et se vêtir... Comme l'affirme l'un de nos informateurs (M, âgé de 33 ans) :

« Pour moi la femme n'a que quelques droits fondamentaux : à savoir le droit d'être nourrit, soigner et scolarisé à un certain seuil ».

Il ressort à travers les propos de nos intervenants, que la majorité des hommes contestent le changement qu'a connue la condition féminine, toutefois une infime partie de nos enquêtés soutiennent ces évolutions.

4.2. Concernant le sexe féminin

L'enquête menée auprès de nos enquêtées instruites, âgées entre 25 ans et 37 ans, soutiennent l'idée que la femme demeure sous l'autorité de l'homme. Cependant elles reconnaissent la possibilité de l'accès des femmes à l'instruction et au monde du travail salarié qui est jusque là réservé aux hommes. Selon une de nos informatrices (Anonyme, âgée de 26 ans) :

« Dans notre société la femme demeure sous l'autorité de l'homme. Mais, d'après le changement qu'a connue la condition féminine le pouvoir masculin est réduit, je veux dire il y'a plus d'entente entre l'homme et la femme ».

Cependant, il est à noter qu'il y'a encore des cas de femmes instruites qui sont dominées par leurs conjoints, ce qui signifie que l'accès à l'instruction n'est pas forcément un moyen de réduction de l'inégalité qu'il y'a entre les deux sexes, donc de la domination masculine, comme l'affirme une de nos informatrice (N, âgée de 53 ans) :

« Il y'a des femmes malgré leurs instruction, elles demeurent sous l'autorité de leurs conjoints. Elles vivent encore sous le mode de vie traditionnel, et continuent encore de posséder la deuxième position dans le couple ».

Par contre, la catégorie de femmes non instruites et femmes au foyer, âgée de plus de cinquante ans, soutiennent entièrement l'idée que la femme demeure jusqu'à présent dominée et condamnée à rester sous l'autorité de l'homme. Elles affirment que ni le statut (illettrée / instruite) ni la fonction (salariée / non salariée) de la femme, ne constituent un moyen d'atténuer la domination masculine, comme le montre le passage suivant (Z, âgée de 84 ans) :

« A mon avis la femme que se soit instruite ou illettré, elle restera toujours subordonner à l'homme, puisque ce dernier ne prend pas en considération ses propres

points de vue. Pour cela, la femme est restée pour longtemps marginalisée, dans le coin sombre de la société ».

Concernant cette catégorie de femme, elles sont persuadées que la femme gardera toujours son statut de dominée, et ce, à cause des normes et des représentations sociales kabyles qui donnent la primauté à l'homme dans le couple. Selon une de nos informatrices (Anonyme, âgée de 35 ans) :

« Malgré les changements qui ont survenus à la condition de la femme dans notre société, son évolution est étroitement accompagnée par les normes et les valeurs de la société. Pour cela, cette dernière est loin d'être autonome de l'homme ».

En comparant les propos des femmes instruites et des femmes non instruites, on constate une divergence des points de vue. Les femmes non instruites, sont convaincues par l'idée que la femme a toujours été et reste soumise à l'autorité des hommes malgré les mutations qu'a connue sa condition. Par contre, les femmes instruites affirment qu'il y'a un changement dans les relations entre hommes et femmes malgré, la suprématie de l'homme qui continue de se maintenir dans la société actuelle.

5. Inégalité entre hommes et femmes dans la société actuelle

A travers nos entretiens, on a constatés que la domination masculine persiste malgré les indéniables changements intervenus dans la période contemporaine.

Les changements qu'a connue la société permettaient aux femmes de participer pleinement à la société, dans certains aspects de la vie sociale ; le droit au travail salarial, égalité des chances dans l'emploi, l'éducation, les salaires. Toutefois, on assiste au maintien d'un certain nombre d'inégalités entre les sexes hérité du passé. Un de nos enquêtés déclare (B. A, âgé de 49 ans):

« Le système patriarcale qui a autrefois limité la vie des femmes dans l'espace domestique, a subi des modifications profondes. De nos jours, cette pensée est contrariée par la présence des femmes à l'extérieure par leurs travail salarial qui se manifeste dans l'espace public. Néanmoins, la suprématie des hommes perdure ».

On peut repérer deux points visibles de résistance de la domination masculine. Le premier s'exerce au sein de l'espace, ou à présent, il y a des places spécifiquement masculines, et le deuxième dans l'espace privé où les tâches ménagères continuent à être assurées essentiellement par les femmes. Un de nos interviewé témoigne à ce propos (N. K, âgé de 42 ans):

« Je ne peux pas partager les tâches ménagères avec ma femme, puisque déjà c'est une tâche des femmes, en plus un homme qui fait les tâches ménagères est mal vu dans notre société, pour cela la femme doit faire son travail domestique toute seule. L'homme de son côté fait tout seul son travail à l'extérieur, et ça ne va pas poser problème au sein du couple puisque il n'y a pas de pouvoir exercé sur la femme concernant ce sujet ».

Pour conclure, on peut dire que les différences qu'il y'a entre l'homme et la femme sont un principe qui continu encore de structurer l'imaginaire kabyle. Les hommes dans ce système occupent la première position, ce qui contribue à entretenir le pouvoir et la domination de l'homme, comme l'illustre ce passage (M, âgé de 33 ans) :

« La domination que les hommes exercent sur les femmes se reproduise également à cause des normes de notre société, et ce, malgré les mutations qu'a subit cette dernière ».

6. La domination entre la permanence et le changement

D'après notre terrain d'enquête, on a constaté que les normes sociales (coutumes et traditions) restent globalement les mêmes. Cette permanence n'a rien à voir avec un ordre naturel des choses. Elle est le fruit d'un travail de reproduction permanente des structures de la domination masculine par l'ensemble de la communauté étudiée.

De nos jours, l'influence de ces normes sociales a nettement évoluée. Mais, concernant les liens traditionnels, ces dernier n'ont pas changés, par conséquent, les rapports inégalitaire entre les sexes se sont maintenues. Il est donc, claire que la permanence de cette domination n'est pas seulement liée à la volonté des hommes de garder leurs statut du dominant ou à la responsabilité des femmes qui subissent cette acte silencieusement.

Grâce aux mutations qu'a connues la société, l'ordre masculin ne s'impose plus dans la société actuelle de la même façon que la société dite traditionnelle. De plus, la condition féminine s'est transformée du fait de l'accès à l'éducation et au travail salarial, mais ces avancées ne doivent pas masquer une persistance des inégalités entre les deux sexes.

De cela, on constate que la domination masculine est profondément ancrée dans les structures et les corps et même dans notre façon de penser qui est façonnée par l'opposition entre le masculin et le féminin.

Conclusion

L'objectif de notre travail est de rendre compte du phénomène de la domination des hommes sur les femmes dans la société kabyle contemporaine.

Il ressort de notre terrain d'enquête, que l'homme occupe jusqu'à présent le statut du dominant, malgré les divers changements qu'a connue la société kabyle. En effet, l'ensemble de nos enquêtés(e) semblent être influencés(e) par les normes et les valeurs régissent la société.

Nous avons soulevé également, que la domination symbolique et physique coexistent de nos jours, néanmoins, cette dernière est moins apparente, cela, peut être expliqué par l'effet de la scolarisation et l'insertion professionnelle de la femme qui permet d'atténuer cette domination.

Nous avons vue aussi, que le phénomène de la domination masculine est vécu et admis par l'ensemble de la société comme acte naturel. En outre, cette domination s'exerce sous différentes formes. Toutefois, il ressort à travers nos entretiens que la forme la plus apparente est la domination des hommes sur les femmes (domination symbolique).

Comme on a traité les formes du pouvoir au sein du couple, où on a constaté que le pouvoir entre les conjoints persiste à présent, c'est-à-dire l'homme demeure dominant dans le couple, car il représente le chef et l'autorité absolue dans la famille.

Chapitre VI la domination masculine vue par les dominants et les dominées

Aussi, on a montré qu'il y'a une continuité de certains égalités entre les hommes et les femmes, concernant le partage des tâches ménagère qui reste une fonction spécifiquement féminine, de même, dans la division de l'espace où il existe à présent des endroits spécifiquement masculin.

En somme, on peut dire que le pouvoir masculin est réduit ces dernières décennies, grâce aux changements qu'a subit la société, de même que la condition féminine (l'accès à l'instruction et au travail salarial).

Conclusion

Conclusion générale

Notre thème est basé sur l'étude des rapports entre les sexes au sein d'une société à système patriarcal. Nous avons recueilli les témoignages des deux sexes, de statut, d'âge et de niveau d'instruction différents. Egalement, nous avons mentionné comment sa structure organisationnelle peut être l'une des causes de la hiérarchisation des rapports entre le masculin et le féminin, c'est-à-dire la domination de l'homme sur la femme.

Cette hiérarchie entre les sexes correspond à l'apparition des différents statuts entre l'homme et la femme, et à une inégalité de droits. D'une part, cette organisation est un fait de la culture patriarcale, d'autre part, elle persiste dans le but de maintenir le système ancestral en place.

Dans ce modeste travail, nous avons essayé de présenter la domination masculine dans une société en pleine mutation. On a pris en considération le changement social qui est véhiculé avec la scolarisation et le travail de la femme. Le vécu social Kabyle est influencé par la présence du sexe féminin dans le milieu masculin comme membre actif dans la société. L'instruction de la femme reste l'élément fondateur de ce changement, il est le transformateur du mode de vie traditionnel.

L'école s'est révélé être la première institution qui a contribué au changement de la condition de la femme et du mode de vie de la société Kabyle en général. L'instruction de la femme et son accès au marché du travail salarié étaient comme le fil conducteur pour dénoncer sa situation inégalitaire et sa place infériorisée par rapport à l'homme dans la société.

Etant donné que la société Kabyle est une société gardienne de ses coutumes et traditions, la femme joue un rôle dans le maintien des valeurs traditionnelles par le type d'éducation qu'elle transmet à sa jeune fille dès son plus jeune âge. A ce jour, ces valeurs sont toujours transmises mais d'une façon différente, d'une manière qui ne dévalorise plus le statut de la femme. Au contraire, elle tente de réduire la hiérarchie qu'il y a entre homme et femme, c'est-à-dire de diminuer le pouvoir ou la domination de l'homme.

Conclusion générale

Le rapport de domination est vu et répété par les hommes et les femmes comme un acte naturel et logique dans un espace social où le sexe masculin commande et le sexe féminin accepte la prépondérance et la suprématie de l'homme. C'est devenu l'une des bases de la société Kabyle, dont l'homme est continuellement dans le premier emplacement et la femme dans le second.

En général, la base de la société Kabyle conserve ses valeurs traditionnelles qui fonctionnent encore actuellement. L'honneur chez les hommes ou les femmes reste une valeur importante. On retrouve aussi la continuité de division d'espace et de tâches entre les deux sexes, c'est pourquoi le type d'éducation traditionnelle qui diffère entre garçon et fille est toujours présent dans le vécu actuel mais avec plusieurs améliorations : la jeune fille et la femme, en général, ont eu la possibilité de changer leur situation par rapport à celle de la femme d'autre fois.

Leur instruction démontre leur volonté de s'émanciper et d'affranchir les rapports inégalitaires entre les sexes. Ces femmes restent coincées entre l'envie de s'émanciper par la scolarisation et le travail professionnel et leur subordination au chef de famille, plus généralement, aux règles sociales (nif d lhurma) qu'elles sont incapables de défier, puisque ces deux catégories sont de grande valeur dans la vie de la communauté étudier, et vu qu'on est dans une société patriarcale où la suprématie est une caractéristique relative au mâle.

Le système qui gère la société Kabyle est inégal envers le sexe féminin. En effet, la femme est continuellement soumise à l'autorité de l'homme, elle ne peut jamais être indépendante, autonome et libre, elle dépend perpétuellement de son maître-homme. C'est ainsi que la femme d'aujourd'hui met l'accent sur la scolarisation comme la seule issue pour échapper à cette domination de l'homme qui est toujours présente sous différentes formes.

La femme traditionnelle avait accepté la domination masculine, puisque elle était sous l'autorité de tous les hommes de sa famille. Aujourd'hui, ces mêmes femmes encouragent leurs filles à s'instruire, à se former, afin d'être socialement et financièrement autonome de l'homme, et ainsi de se soustraire au pouvoir masculin.

Conclusion générale

Le caractère du mode de vie traditionnel persiste jusqu'à présent. Malgré les grandes mutations survenues à notre société, les normes de cette dernière demeurent présentes puisqu'elles font partie intégrante de l'identité et de la culture kabyle.

La domination masculine est le fruit d'une division entre les sexes. Dans le but de garder son honneur et de transmettre son patrimoine à sa descendance, l'homme voit en cela une nécessité de contrôler et de dominer la femme. De ce fait, cette dernière se trouve dans l'obligation de respecter le rôle imposé par la société qui est gérée et dominée par l'homme.

Au terme de notre travail nous pouvons affirmer que nos hypothèses proposées comme de premières réponses pour notre problématique sont confirmées. la première hypothèse : l'accès des femmes à la scolarisation et au travail salarial apporte un changement dans les rapports entre les sexes. La deuxième hypothèse : les multiples transformations que la société kabyle a connues ces dernières années ont engendré des changements dans les rapports entre les sexes, sans pour autant remettre en cause la nature de ce phénomène.

Enfin, concernant les limites de notre thème, on estime que nous avons négligé les personnes qui sont dominés (e), que ce soit par une domination physique ou symbolique. Et à partir de là, on peut proposer d'investir dans d'autres travaux, d'autres pistes, et aussi de faire une étude approfondi sur l'historique des rapports inégalitaire entre les sexes dans la société kabyle , car, ce qui nous intéresse c'est la nature des liens qui existent entre les hommes et les femmes.

Résumé

Résumé

Sur la base de l'observation de la société Kabyle, le premier constat que l'on peut faire est que cette dernière est basée sur un système patriarcal, structurée autour de la domination de la femme par l'homme. Cette domination masculine se manifeste que ce soit par une domination physique ou symbolique.

La relation qu'il y a entre ces deux sexes est inégalitaire ; vu que le sexe masculin est supérieur et dominant par rapport au féminin. Cet acte de suprématie et de dominance est vu comme naturel à cause de nombreux facteurs que nous avons expliqués dans notre travail à l'aide des différentes catégories de nos informateurs et informatrices.

La distinction entre le masculin et le féminin traverse la vie sociale dans toutes ses dimensions. Elle reste une invitation à penser à nos façons de faire et d'agir dans les différentes institutions sociales.

Bibliographie

Bibliographie

I. Ouvrages théorique :

1. **ADDI Lahaouari**, *les mutations de la société algérienne famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, édition la découverte paris, 2009.
2. **ADDI Lahouari**, P. Bourdieu, revisité, la notion du capital social, Awal Ibis Press, Paris, 2004.
3. **Alain Mahé**, *Histoire de la grande Kabylie, XIX^e –XX^e siècle*. Anthropologie historique du lien sociale dans la communauté villageoise.
4. **BOUTEFNOUCHET Moustafa**, *La société algérienne en transition*, office des publications universitaires, 2004.
5. **BOURDIEU Pierre**, *Le sens pratique*, Ed de minuit, Paris, 1980.
6. **BOURDIEU Pierre**, *La domination masculine*, Ed du seuil, Paris, 1998.
7. **BOURDIEU Pierre**, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.
8. **BATTAGLIOLA Françoise**, *Histoire du travail des femmes*, Ed Karthala, Paris, 2006.
9. **BATTAGLIOLA Françoise**, *Histoire du travail des femmes*, nouvelle Ed La Découverte, Paris, 2004.
10. **Guy Rocher**, "Droit, pouvoir et domination". Un article publié dans la revue Sociologie et sociétés, vol. 18, no 1, avril 1986, pp. 33-46. Montréal: PUM.
11. **LACOSTE-DUJARDIN Camille**, *La vaillance des femmes, les relations entre femmes et hommes berbère de Kabylie*, Ed La Découverte, Paris, 2008.
12. **Julian Pitt-Rivers**, *Anthropologie de l'honneur*, éd. Hachette, série Pluriel, 1997.
13. **Les cahiers du CRASC**, *Les jeunes filles en Kabylie dans les années 2000, ces absentes omniprésentes*, coordonné par HADIBI Mohand Akli, éd CRASC, 2014.
14. **MOUZAIA Laura**, *Le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations de femmes kabyle*, Ed Karthala, Paris, 2006.
15. **Max Weber**, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, Tome I, p. 56.
16. **MAKILAM**, *La magie des femmes kabyles et l'unité de la société traditionnelle*, Ed, l'Harmattan, Paris, 1996.
17. **Mouloud MAMMERI**, *poèmes Kabyle anciens Laphomic /Awal/La Découverte*, 1988.

II. Articles et dictionnaires

1. **BLANCHET Alain** et al, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Ed, Dunod, paris 1987.
2. **BOURDIEU Pierre**, *Les modes de domination, in: Acte de la recherche en science sociale*. Vol 2, n°2-3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante.
3. **BOURDIEU Pierre**, *La domination masculine. In Acte de recherche en science sociales*. vol.84. Septembre 1990. P 02. Revue Persée.
4. **DJERBALA Daho**, *Le changement des valeurs et des idéologies dans la société algériennes*, l'année du Maghreb, 2004, dossier : l'espace euro-maghrébins.
5. **Dictionnaire de sociologie**, *Les notions, les mécanismes*, les auteurs, 3^{em} édition.
6. **Encyclopédie Berbère N° 23**, Ecosieum Ed sud 2000 M.-L-GELARD.
7. **GAUTHIER Benoit**, « *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* » 4 des données », 4^{em} édition, 2003.
8. **LEBARON Frédéric**, *La sociologie de A à Z*, Dunod, paris, 2009.
9. **PAQUET Gemma**, *Images de la femme dans la société*, UNESCO Revue internationale des sciences sociales revue trimestrielle, vol. XIV, no 1, 1962 (pp. 3 à 178).
10. **YACINE Tassaadit**, *Femme espace poétique dans le monde berbère*, La création littéraire, clio, Histoire, femmes et société, revue. Org, 1999.

III. Mémoires de magistère et thèses de doctorat:

1. **ALLAM Essaid**, Essai d'analyse de phénomène ludique en Kabylie, 2005-2006, (Bejaïa).Mémoire de magistère, sous la direction de H. HAMDI, et D. ABROUS.
2. **BOUZAZA Karima**, Le statut des femmes kabyle autochtones de l'Algérie, 2008, université du Québec à Montréal.
3. **CHERIFATI-MERABTINE Doria**, Femme et travail, Identités Sociales et Représentations de Soi, 2004 (Alger) thèse pour le doctorat, sous la direction de Mustapha HADDAB.
4. **OUMERZOUK Sabrina**, Essai d'une étude de la condition et des rapports homme-femme en Algérie à travers une approche socio-historique, 1997-1998 (Paris), mémoire de Magistère, sous la direction de : M. Claude BONTEMS.

Annexes

Tableau des annexes

Annexe 1	Tableaux des informateurs.
Annexe 2	Guides d'entretiens.
Annexe 3	La liste des tableaux.
Annexe 4	Présentations de l'entretien mené auprès de notre informatrice.
Annexe 5	Présentation de l'entretien mené auprès de notre informateur.

Les personnes interviewées et les questions d'entretien

Notre échantillon est composé de treize hommes et de douze femmes. Il nous a semblé important, pour saisir les propos de nos analyses, d'éclaircir quelques repères biographiques de chacun des interviewés, afin de pouvoir situer leurs propos par rapport à leur situation.

Annexe 01 : Tableaux des informateurs.

prénom	Age	Niveau de scolarité	Situation matrimoniale	Profil
anonyme	35ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer
anonyme	27 ans	Universitaire	Célibataire	Prés emplois
Nora	53 ans	Terminal+ ITE (2ans).	Mariée	Enseignante au C.E.M.
Laouchedi said	57 ans	Secondaire	Marié	Chargé de la clientèle

Bouaraba aziz	58 ans	Secondaire	Marié	Facteur
Amirat nacer	53 ans	Secondaire	Marié	Chargé de la clientèle
Zrirgui farid	38 ans		Marié	Facteur
Melikchi abdenour	33 ans	Universitaire	Célibataire	Licencier en sociologie
Belmeloud abderzak	49 ans	Universitaire	Marié	Agent d'entretien
Nessah kamel	42 ans	Universitaire	Marié	Encadreur comptabilité
anonyme	38 ans	Secondaire	Marié	Agent d'administration
Moula ouezna	25 ans	Universitaire	Mariée	Organisation administrative
anonyme	26 ans	Universitaire	Fiancée	Prés emplois
anonyme	37 ans	Universitaire	Mariée	Prés emplois
Mokrane lhaj salem	88 ans	Aucun	Marié	Paysan
Laouchdi larbi	84 ans	Aucun	Marié	Paysan
anonyme	29 ans	Universitaire	Mariée	Psychologue
anonyme	/	/	Marié	/
Zouina	84 ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer
Anonyme	53 ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer

Anonyme	49 ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer
Arezki taoudiat	54 ans	Universitaire	Marié	Chef de service
Mezouari	34 ans	Universitaire	Fiancé	Médecin
Ait awdie amar	47 ans	Universitaire	marié	Vendeur à pharmacie
Mezouari Hnifa	28 ans	Universitaire	mariée	Vendeuse à pharmacie

Guide d'entretiens

Annexe 01 : présentation biographique.

Bonjour, je réalise un mémoire de fin d'études sur la domination masculine dans la société d'aujourd'hui, je sollicite votre participation. Soyez assuré que les informations que vous allez dévoiler resteront confidentiels.

- Tout d'abord, j'aimerais bien que vous me disiez vos informations biographiques :

Votre nom et prénom, votre formation de base, votre situation matrimoniale (marié/ célibataire), et votre âge ?

- Que pensez-vous de la société d'aujourd'hui et des liens qui se tissent entre ses composants?

Axe 02 : la domination masculine.

- Que pensez vous des rapports entre homme et femme dans la société actuelle, est ce que se sont des rapports d'égalité ou d'inégalité ?

- Cette hiérarchie entre les sexes c'est un fait naturel ou culturel ?

➤ On trouve cette domination masculine sous deux angles : physique (la violence physique) et symbolique, selon vous qu'elle est la forme la plus exprimée ?

➤ Y'a-t-il des changements par rapport aux années 60 /70 concernant cette domination ? s'il y'a des changements expliquez comment et où en les trouvez ?

➤ Est ce qu'on peut voir une égalité entre les sexes d'après les changements qu'a subi la société ?

➤ Cette domination concerne une catégorie de femme ou l'ensemble des femmes ?

➤ Selon vous, pourquoi le pouvoir de l'homme demeure jusqu'à présent malgré les changements sociaux ?

➤ La famille a-t-elle un rôle dans ce pouvoir du masculin ?

➤ Il est clair que dans la société traditionnelle, c'est l'homme qui décide de tout, selon vous est ce que cette situation demeure jusqu'à présent ?

➤ L'homme, le dominant a-t-il sa part dans les tâches ménagères ? si oui comment ? si non pourquoi ?

➤ Selon vous, pour quoi la circulation des femmes est conditionnée et limitée ?

➤ Y'a-t-il des endroits strictement interdits à la femme jusqu'à présent ?

➤ Quels sont les points positifs et négatifs que vous voyez dans cette situation inégalitaire entre le masculin et le féminin ?

➤ Vous pensez qu'il y'a jusqu'à présent une domination masculine ?

Annexe 03 : le statut de la femme et le travail salarié.

➤ Les femmes travaillent-elles réellement aujourd'hui davantage qu'hier? (Oui, si l'on entend par travail une activité professionnelle salariée.)

➤ Le travail de la femme peut-il être un moyen d'émancipation pour limiter cette domination de l'homme sur la femme ?

➤ Au niveau financier, comment gérez-vous vos revenus ? (Compte commun, deux comptes séparés) ? autrement dit, est-ce que la femme a la liberté concernant son salaire ?

➤ L'accès de la femme au monde public avec le travail salarié et la scolarisation ont-ils contribué à un changement dans sa fonction traditionnelle (les tâches ménagères) et dans son statut ?

➤ Est-ce que l'instruction est le seul moyen pour se libérer de la domination de l'homme ?

➤ La sortie et le travail de la femme peuvent être considérés comme une atteinte à l'honneur ?

La liste des tableaux

Tableau N° 01 : Représentatif du statut traditionnel de l'homme et de la femme.

Tableau N° 02 : Tableau de la division sexuelle du travail.

Tableau N° 03 : Tableau comparatif entre le statut de la femme traditionnelle et le statut de la femme d'aujourd'hui.

Transcription de l'entretien mené auprès de mademoiselle MEZOUARI Hnifa (jeune fille qui travaille comme vendeuse en pharmacie de TAKERBOUST).

Axe 1 : Présentation Biographique :

➤ Qu'elle est votre nom et prénom et votre âge ?

«Mon prénom est MEZOUARI Hnifa, j'ai 28ans».

➤ Qu'elle est votre formation de base ?

«Je suis licencié en biologie ».

➤ Qu'elle votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

« Je suis fiancée».

Axe 02 : la domination masculine.

➤ Que pensez vous des rapports entre homme et femme dans la société actuelle, est ce que se sont des rapports d'égalité ou d'inégalité ?

« Les rapports entre les sexes dans notre société actuelle ce sont beaucoup changés et amélioré par rapport aux années précédentes, de nos jours les liens entre les hommes et les femmes sont des liens d'accomplissement et d'aide, et non d'égalité ou d'inégalité, peut-être dans les couples traditionnels il y'a ce genre de liens mais non actuellement. Sans oublier de dire qu'il y'a une hiérarchie entre les deux sexe puisque comme vous le savez l'homme est favorisé dans notre société par rapport à la femme ».

➤ Cette hiérarchie entre les sexes c'est un fait naturel ou culturel ?

« Le fait de vivre dans une société patriarcale, c'est claire qu'il y'aura un rapport hiérarchique entre les sexes, la différence de statut entre ces deux reste un fait culturel, parce qu'en trouve toujours l'homme dans la première position et la femme dans la seconde, et ce a cause de nos coutumes et nos traditions qui favorise le masculin».

➤ On trouve la domination masculine sous deux angles : physique et symbolique, selon vous qu'elle est la forme la plus exprimé ?

«A propos de la domination physique je pense c'est rare de trouver des femmes battues actuellement. Concernant la domination symbolique on vit toujours avec, jusqu'à présent l'homme reste le responsable et le maître de la maison, awal aneggaru yettuyal yer urgaz».

➤ Y'a-t-il des changements par rapport aux années 60 /70 concernant cette domination ?

« Il y'a une réduction du pouvoir masculin, mais non dans les statuts, tout simplement parce que on est dans une société conservatrice à système patriarcale, jusqu'à présent on vit selon les normes et les valeurs de cette dernière, je veux dire, dessah tenqes tmuhegranit n y Iriazen yef tlawin, seg mi yrant, tfent imetqan n lxedma, maena yas akken mazal llan-t tid yef ur tbeddel ara taswiét».

➤ s'il y'a des changements expliquez comment et où en les trouves ?

« Surement de grandes mutations ont survenue à notre société comme à la condition féminine, de notre temps actuel la femme est instruite, elle a pu affranchir le monde du travail salarié, ce qui signifie qu'il y'a un changement dans les mentalités, je veux dire une ouverture d'esprit».

➤ Est ce que on peut voir une égalité entre les sexes d'après les changements qu'a subi la société ?

« C'est vrai que j'ai fait des études supérieures, malgré cela, je suis toujours sous l'autorité de mon père, mais cela ne veut pas dire que je suis dominée, à mon avis, l'égalité est la participation de la femme dans tous les domaines de la vie sociale, publique et privée si les femmes cherchent une égalité de statut, mais, si elles cherchent à être un homme ça s'appelle pas une égalité parce que chacun d'eux a un statut spécifique ; argaz dargaz , tamettut tamettut on peut pas changer cette réalité, donc, l'égalité est l'égalité des chances dans les places décisionnelles, pas de statut ».

➤ Cette domination concerne une catégorie de femme ou l'ensembles des femmes ?

« Dans notre société toutes les femmes sont sous la dépendances des hommes (père, frère ou époux), instruite ou non, change pas la réalité qu'elle est sous l'autorité du sexe masculin».

➤ Selon vous, pourquoi le pouvoir de l'homme demeure jusqu'à présent malgré les changements sociaux ?

« Le statut de l'homme est intouchable dans notre société, d argaz i yettayen tamejjet, maci d tamejjet i yettayen argaz, anwa ayeeqden wayed ? ayjer tamejjet a besoin des témoins alors que argaz xati ?, donc à mon avis on ne peut pas changer la situation et la position de l'homme et de la femme dans notre société, d crae id yennan akka, l'homme a un certain pouvoir sur la femme et la femme non, donc la religion légitime la domination masculine ».

➤ La famille a-t-elle un rôle dans ce pouvoir du masculin ?

« Oui la famille généralement préfère les garçons aux filles. Donc, dès la naissance il y'a une différence entre les deux sexes, l'un est favorisé et l'autre est infériorisé, en fait, le milieu familiale et le premier lieu où s'exerce ce pouvoir des hommes».

➤ Il est clair que dans la société traditionnelle, c'est l'homme qui décide de tout, selon vous est ce que cette situation demeure jusqu'à présent ?

« Actuellement la femme a sa part dans la prise de décision, on voit plus l'image du couple traditionnel où les décisions sont prises par l'homme, maintenant la femme a pu marquer sa présence dans la société comme être actif ».

➤ L'homme, le dominant a-t-il sa part dans les tâches ménagères ?

«A vrais dire non, on s'entraide, mais pas au point du partage des tâches entre nous, tout ce qui est du domestique c'est mon activité ».

➤ Selon vous, pour quoi la circulation des femmes est conditionnée et limitée ?

« Il est vrai que la femme dans la société traditionnelle n'avait pas accès au dehors, parce que l'extérieure était le domaine des hommes. De nos jours, la femme a le droit de sortir et d'accomplir sa tâche à l'extérieure mais en gardant son honneur».

- Y'a t-il des endroits strictement interdit à la femme jusqu'à présent ?

« Sans doute, prenant par exemple tajmaet, un endroit réservé uniquement aux hommes».

- Quels sont les points positifs et négatifs que vous voyez dans cette situation inégalitaire entre le masculin et le féminin?

« Les points positifs de cette inégalité entre les deux sexes c'est que chacun des deux a un rôle spécifique (des activité spécifiquement féminines et d'autres masculines) . A propos des points négatifs, la femme reste continuellement sous la dépendance de l'homme».

- Vous pensez qu'il y'a jusqu'à présent une domination masculine ?

« Oui absolument, jusqu'à présent il y'a des femme qui vivent sous le mode de vie traditionnelle où l'homme considère la femme n'a que certains droits, de nos jours il y'a des filles qui non pas accès pour faire des formations ou des activité sportives, donc, cela signifie que l'homme est continuellement prépondérant».

Axe 03 : le statut de la femme et le travail salarié.

- Les femmes travaillent-elles réellement aujourd'hui davantage qu'hier?

« Le travail des femmes c'est un phénomène très observé ces dernières décennies, d'ailleurs dans les postes de travail on vois plus de femmes que d'hommes, prenant les établissements scolaires comme exemple».

- Le travail de la femme peut-il être un moyen d'émancipation pour limité cette domination de l'homme sur la femme ?

« La femme actuelle a pu être indépendante et autonome d'après son instruction et sa rentré au monde du travail salarié ou elle a connue ses droits à-côté de l'homme, pour

cela, on peut considérer le travail salarié comme un moyen d'émancipation pour la femme».

➤ Au niveau financier, comment gérez-vous vos revenus ? (Compte commun, deux comptes séparés) ? autrement dit, est ce que la femme a la liberté concernant son salaire ?

« A propos de mon cas, j'ai une liberté totale concernant mon salaire, mon conjoint ne m'oblige pas de partager avec lui mon propre argent, au contraire c'est moi qui a voulu faire un compte commun d'après tout en vie sous le même toit ».

➤ L'accès de la femme au monde public avec le travail salarié et la scolarisation a-t-il contribué à la femme un changement dans sa fonction traditionnelle (les tâches ménagères) et dans son statut ?

« Les tâches ménagères elle sont jusqu'à présent une tâche spécifiquement féminine malgré son instruction et son travail en dehors de son foyer. Concernant son statut on remarque une reconnaissance par tous les membres de la société, comme elle a une certaine liberté de circulation ».

➤ Est-ce que l'instruction est le seul moyen pour se libérer de la domination de l'homme ?

« La scolarisation est obligatoire dans notre temps actuel, puisque, le travail reste le seul et l'unique moyen pour se libérer de sa situation d'auparavant comme femme au foyer et qui reste toujours sous le pouvoir de l'homme ».

➤ La sortie et le travail de la femme peuvent être considérés comme une atteinte à l'honneur ?

« Le changement de statut et l'amélioration de la condition de la femme, n'ont rien à voir avec les valeurs traditionnelles, puisque elles sont intouchables et ils font partie de notre personnalité, de ce fait son accès à l'extérieur ne peut pas être comme une atteinte à son honneur ou bien à celui de sa famille ».

**Transcription de l'entretien mené auprès de monsieur MELEKCHI
Abdenour (jeune homme qui travaille dans la poste de TAKERBOUST).**

Axe 1 : Présentation Biographique :

➤ Qu'elle est votre nom et prénom et votre âge ?

«Mon prénom est MELIKCHI Abdenour, j'ai 33ans».

➤ Qu'elle est votre formation de base ?

«Je suis licencié en sociologie».

➤ Qu'elle votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

« je suis célibataire».

Axe 02 : la domination masculine.

➤ Que pensez vous des rapports entre homme et femme dans la société actuelle, est ce que ce sont des rapports d'égalité ou d'inégalité ?

«A mon avis les rapports entre les sexes ont maintenue l'image et la base d'auparavant de notre société traditionnelle, malgré tout les changements qu'on observe, la hiérarchie entre les sexes reste un phénomène naturel dans notre communauté».

➤ Cette hiérarchie entre les sexes c'est un fait naturel ou culturel ?

« Moi en tant qu'homme je dirais que c'est un fait culturel puisque les coutumes et les traditions de notre société sont toutes basées sur le suprématie du masculin ».

➤ On trouve cette domination masculine sous deux angles : physique et symbolique, selon vous qu'elle est la forme la plus exprimé ?

« Ce n'est pas évident de parler de la domination masculine du fait que le masculin est supérieure par rapport au féminin, il y'en a pas de domination chacun des deux sexes a un rôle à réaliser au sein de la société c'est tout. On peut pas considéré l'homme comme dominant le fait qu'il est le chef et le garant de la maison, donc pour moi il n'y'a pas de domination physique, peut être symbolique puisque c'est l'homme qui décide et qui prends les décisions nécessaire et non la femme ».

➤ Y'a-t-il des changements par rapport aux années 60 /70 concernant cette domination ? S'il y'a des changements expliquez comment et où en les trouvez ?

« Sans doute notre société a connue de nombreuses mutations surtout en ce qui concerne la condition féminine et les relations entre les hommes et les femmes, d'ailleurs on voit plus de femmes que d'homme à l'extérieure et sa reste un phénomène très observé dans la société contemporaine alors qu'auparavant l'extérieure était réservé uniquement aux hommes».

➤ Est ce qu'on peut voir une égalité entre les sexes d'après les changements qu'a subi la société ?

« Il peut pas y'avoir une égalité entre les deux sexes, puisque' on est dans une société qui marginalise le féminin et accorde une grande importance au masculin, kument i yakan s tlawin d arrac i themlemt wala tiqcicin, d kument i yefkan lqima i wergaz macci d irgazen, alors je pense il y'aura jamais une égalité entre les hommes et les femmes dans notre société»

➤ Cette domination concerne une catégorie de femme ou l'ensemble des femmes ?

« Si on peut considérer le pouvoir de l'homme sur la femme comme une domination, je vous annonce que la plus part des femmes de notre région sont dominées, parce que les décisions final c'est à l'homme de les prendre et pour moi sa reste un droit uniquement réservé aux hommes».

➤ Selon vous, pourquoi le pouvoir de l'homme demeure jusqu'à présent malgré les changements sociaux ?

« La domination de l'homme que se soit physique ou symbolique, vivra aussi longtemps, puisque les normes et les bases de la société traditionnelle persiste dans notre société actuelle».

➤ La famille a-t-elle un rôle dans ce pouvoir du masculin ?

« Sans doute la famille joue un rôle très important dans la hiérarchie entre les sexes parce que dès le jeune âge le garçon est favorisé par rapport à la fille. Zar kan mi ara d ilal uqcic ad xedmen tamaghra alors que ma d taqict xati, pour cela l'homme reste supérieure».

➤ Il est clair que dans la société traditionnelle, c'est l'homme qui décide de tout, selon vous est ce que cette situation demeure jusqu'à présent ?

« De nos jours je pense pas que seul l'homme a le droit de prendre les différentes décisions. Peut-être que la décision final reste a l'homme de la prendre, mais la femme de nos jour a sa part dans la prise des décisions».

➤ L'homme, le dominant a-t-il sa part dans les tâche ménagères ? si oui comment ? si non pourquoi ?

« Je ne peux pas aider ma femme dans le travail domestique, puisque déjà c'est une tâche des femmes, en plus un homme qui fait les tâches ménagères est mal vu dans notre société, pour cela la femme doit faire son travail domestique toute seule. L'homme de son côté fait tout seul son travail à l'extérieur, et ça ne va pas poser problème au sein du couple puisque c'est naturel, il n y a pas de pouvoir exercé sur la femme concernant ce sujet ».

➤ Selon vous, pour quoi la circulation des femmes est conditionnée et limité ?

« Comme tu le sais on est dans une région montagnarde, c'est pas comme la ville, yella toujours uwellah s uḍad, nettagad yef nnif d lḥema n la famille, c'est pour ça i tella leessa yef tmeṭṭut i ttefyen, en plus elle n'a pas le droit de sortir sans raison ».

➤ Y'a t-il des endroits strictement interdit à la femme jusqu'à présent ?

« C'est clair qu'il y'a des endroit strictement interdit aux femmes, des lieux spécifiquement masculin comme : les marchés et l'assemblée villageoise (tajmaat), en plus, la femme n'a rien à faire dans le monde des hommes, elle n'a qu'à accomplir ses tâches dans la maison de ses parents comme dans celle de son époux, l'extérieure est réservé uniquement à l'homme, et ça depuis des siècles, j'ai pas trouvé ma mère dans ce monde, donc, j'accepte pas de voir ma sœur ou ma femme traîner dans l'espace des hommes ».

➤ Quels sont les points positifs et négatifs que vous voyez dans cette situation inégalitaire entre le masculin et le féminin?

«Concernant les ponts positifs : je peux vous dire que qu'il y'a un accomplissement de tâches puisqu'il y'a une division de travail chacun des deux sexes a un rôle spécifique

dans la société. Concernant les points négative : on voit une légère soumission de la femme puisque l'homme reste à la tête de la famille, si non j'ai pas d'autres jugements concernant l'inégalité entre le masculin et le féminin et sa reste mon propre point de vue ».

➤ Vous pensez qu'il y'a jusqu'à présent une domination masculine ?

« Avec les changements qui ont survenus à notre société on voit plus l'image du couple traditionnel où l'homme est vulnérable et sévère envers la femme, actuellement il y'a une sorte de communication entre les deux, de ce fait, les rapports de dominance sont réduits ».

➤ Les femmes travaillent-elles réellement aujourd'hui davantage qu'hier?

«Oui, si l'on entend par travail une activité professionnelle salariée».

➤ Le travail de la femme peut-il être un moyen d'émancipation pour limiter cette domination

de l'homme sur la femme ?

« Oui pour certaines femmes, mais pour d'autres je le pense pas, parce que sa situation en tant que femme va pas changé avec son travail salarial, l'homme est toujours dans la première position malgré les mutations qu'a connue la société».

➤ Au niveau financier, est ce que la femme a la liberté concernant son salaire ?

« Je pense oui, mais je dirais pas que c'est pareil pour toutes les femmes, parce qu'il y'aura peut-être des conjoints qui vont pas accepté que leurs femmes gèrent les besoins de la famille, pour cela, ils préfèrent que c'est eux même qui vont le faire. Donc, dans ce cas là la femme n'a pas la liberté de gérer son propre argent , elle se trouve dans l'obligation de le donner pour son mari».

➤ L'accès de la femme au monde publique avec le travail salarié et la scolarisation a-t-il contribué à la femme un changement dans sa fonction traditionnelle (les tâches ménagères) et dans son statut?

« Une femme reste une femme quelque soit son statut, c'est vrai que le statut de la femme s'est amélioré, mais dans une société comme la nôtre, on ne peut pas accepter de nouvelles positions de femmes hors nos traditions et coutumes, une femme ne peut jamais atteindre un statut égal à celui de l'homme. Personnellement je suis contre la

femme qui sort pour travailler, je suis contre les droits qu'elle détient actuellement, et tout ces points je les assume moi même».

- Est-ce que l'instruction est le seul moyen pour se libérer de la domination de l'homme ?

«Oui si en peut dire que la femme instruite a plus de chance par rapport a celle qui est femme au foyer, leurs instructions et leurs travail salarié seront des moyens pour lutter pour leurs droit et pour une situation meilleure dans une société ou tout et sous l'autorité de l'homme».

- La sortie et le travail de la femme peuvent être considéré comme une atteinte à l'honneur ?

« Jamais, pour une femme qui sait très bien où mettre les pieds non sa sera pas un déshonneur, au contraire, elle va se confirmée dans sa communauté comme être capable et compétent, autrement dis, elle portera un surplus tout pour elle, pour sa famille comme pour la société».